

Blagnac, questions d'histoire **59**

Revue Semestrielle d'histoire locale - avril 2020

Crues
et inondations
à Blagnac
p.1

Les Trappistines
fondent le monastère
de Blagnac
p.10

La Résistance
dans la région
de Toulouse
p.21



16 septembre 1944, sur le tarmac de l'aéroport de Toulouse-Blagnac, de gauche à droite, le colonel Serge Ravanel, le président du gouvernement provisoire de la République Française, Charles de Gaulle et le commandant Saget. ((Photo Jean Dieuzaide - AM de Toulouse)

p.29
L'éligibilité des femmes
et la municipalité blagnacaise
d'après-guerre

p.38
Voyage vers la liberté
De la mer de Chine aux rives
de la Garonne

p.48
Le Jumelage
Blagnac-
Buxtehude

Blagnac, questions d'histoire

Responsable de publication :

Philippe Garcia

Comité de rédaction :

*Lucien Alemanni - Suzanne Béret -
Didier Chapuy - Christiane Combelles -
Roger Gau - Monique Izaga - Monique Lanaspèze -
Alain Lauret - Jean-Louis Rocolle -
Marie-Christine Sempé-Raufast -
Jacques Sicart - Annie Thomas -
Jack Thomas*

Maquette :

Philippe Garcia

Impression :

Multi-Copies Blagnac

N° ISSN 1169-4408

*Revue éditée par l'association
Blagnac Histoire et Mémoire*

*Siège social :
BHM - 151, route de Grenade
31700 Blagnac*

blagnachistoire.e-monsite.com

facebook : @histoireblagnac



Crues et inondations à Blagnac

par Roger Gau

La Garonne n'est pas un long fleuve tranquille. Les aléas climatiques et l'hydromorphologie du fleuve sont à l'origine de ses crues. Cette dynamique s'inscrit dans son lit mineur, et participe à son bon fonctionnement (richesse des écosystèmes). Ces crues peuvent cependant présenter un danger pour les hommes et les activités situées dans les zones de débordements. Afin de gérer le risque d'inondation, le bassin versant dispose ainsi de divers outils pour la prévention et la protection de ces enjeux. Mais si l'inondation est souvent due à un débordement qui fait suite à une crue, il y a aussi des inondations sans débordement qui sont dues à de fortes pluies à un endroit où l'écoulement est insuffisant.

PETIT HISTORIQUE DES CRUES DE LA GARONNE AVANT 1875

Avant la crue célèbre de 1875, d'autres ont eu des conséquences désastreuses. On ne connaît pas grand-chose des dégâts à Blagnac lors de ces crues, mais vu la hauteur d'eau enregistrée, ils ont été sans doute importants.

Nota : lorsqu'elle est donnée, la hauteur d'eau (la cote) est à l'échelle actuelle du Pont Neuf.

- lors de la crue de juillet 1678, la pluie ne cessa de tomber depuis le 2 juillet jusqu'au 15 du même mois. La Garonne envahit les plaines environnantes, détruisant les récoltes (foins, chanvres, millets, blés, tabacs...), tous les ponts et les moulins sont emportés au-dessus de Toulouse ;

- le 12 septembre 1727, la Garonne atteint la cote de 7,20 m, l'inondation provoque la mort de 50 personnes, mais aussi 939 maisons détruites ou endommagées, 10 000 sacs de blé perdu et 1 200 familles réduites à l'aumône ;

- le 17 septembre 1772, la cote est de 6,65 m, l'hospice Saint-Jacques s'effondre. Après cette crue, à la demande de la municipalité de l'époque, Pierre Toulouse étant maire, le floréal an XII (29 avril 1804), Pierre Galinat, constructeur de digues établit un devis estimatif pour la construction de digues. L'achèvement des travaux se produit seulement en juin 1808. C'est la première digue digne de ce nom qui ait été construite. Pour plus d'informations sur les premières digues, voir les revues BHM n° 30 et n° 49 ;

- le 22 mai 1827, la cote est 7,50 m. Les maisons de Tounis sont presque toutes endommagées et le moulin du Bazacle perd une partie de ses bâtiments.

- les 29 et 30 mai 1835, la cote est de 8,11 m. Toutes les maisons de Tounis longeant le fleuve tombent ;

- le 2 juin 1855, la cote est de 7,20 m. Cette crue ruine le moulin Naudin. Le tablier du pont Saint-Pierre est emporté et s'échoue aux Quinze-Sols ;

Mais la crue la plus importante connue jusqu'à ce jour se produit dans la nuit du 23 au 24 juin 1875.

JUIN 1875 : UNE CRUE HISTORIQUE DE LA GARONNE

Alors qu'il n'a cessé de pleuvoir tout au long de ce mois de juin 1875, une fonte des neiges précoce vient aggraver la situation. Résultat : dès le 23, le fleuve est à 6,20 m au-dessus de son étiage et sort de son lit. Au maximum de la crue, la hauteur d'eau

a été estimée à 8,32 m à l'échelle du Pont Neuf. Elle correspond au niveau des plus hautes eaux connues (P.H.E.C) et constitue la crue de référence en matière de politique de prévention du risque inondation. On estime que le débit de pointe a pu atteindre 7500 m³/s. À Toulouse, les dégâts matériels sont considérables, le 24 à 13 heures le pont Saint-Pierre s'écroule, à 18 h 30 c'est au tour du pont Saint-Michel et au total 1200 maisons sont détruites. Le bilan humain est effroyable : 208 morts. Mais à Blagnac, qu'en est-il ? Le rédacteur en chef de La Dépêche parlant de Blagnac écrit : « *aujourd'hui, quel spectacle attristant ! De tous côtés dévastation et ruines. Les blés et les récoltes qui faisaient la richesse des cultivateurs de cette contrée sont complètement couchés lorsqu'ils ne disparaissent pas tout à fait.* » Un peu plus loin : « *sur une vaste étendue, ce ne sont plus que de vastes et épais bancs de sable. Certains près de la route de Grenade (actuellement Vieux chemin de Grenade, NDLR) ne présentent pas cet aspect d'une bande sablonneuse : ils montrent encore leurs récoltes, mais envasées et totalement perdues.* » Il écrit ensuite que l'étendue des grands Ramiers a l'aspect « *d'une véritable montagne d'épaves de toute nature, roulée par les flots, qui se sont arrêtés au milieu d'arbres brisés ou déracinés* ». À côté sont échoués d'énormes parties de « *ponts et fil de fer et une incroyable quantité de madriers, bois de construction, linge, meubles brisés, etc., etc.* ».

Il garde pour la fin ce qui me paraît pourtant l'essentiel : « *c'est là également qu'a été retrouvé, avec d'autres cadavres de personnes inconnues le corps du regretté Marquis d'Hautpoul, la tête à demi envasée et les jambes enchevêtrées dans des arbres couchés* ». Le marquis de Hautpoul, âgé de 56 ans, se noie en portant secours : après que l'embarcation où il a pris place chavire, il tente sans succès de se cramponner à une épave et le courant le dépose à Blagnac. Il faisait partie de l'élite légitimiste de la Ville rose aux côtés du comte de Villèle et il fut également conseiller municipal de Toulouse. Plus de deux mille personnes vinrent lui rendre un dernier hommage pour ses funérailles. Le bilan est de huit morts découverts entre le 21 juin et le 3 juillet aux Ramiers et aux Quinze-Sols. Une précision sur les dégâts du couvent : le mur est de l'enclos est emporté entièrement et l'eau est montée jusqu'à mi-hauteur de la grotte de Notre-Dame. On ne déplore aucune victime parmi la population blagnacaise.

Le 23 juin, le maire de Toulouse ouvre une souscription.

Le samedi 27, le Maréchal de Mac Mahon, président de la République, arrive à Toulouse en début d'après-midi. Devant l'étendue du désastre, il prononce le fameux : « *Que d'eau ! que d'eau !*. Ce même jour, une souscription nationale est ouverte et un comité de secours chargé de collecter les dons et d'en assurer la répartition est créé sous la présidence de la Maréchale de Mac Mahon.

Un comité local de Blagnac présidé par le maire Prosper Ferradou est mis en place. Celui-ci est chargé de recevoir les demandes motivées d'indemnisation des dégâts causés par la crue. Le 23 juillet, un rapport de la 27^e légion de la gendarmerie, compagnie de la Haute-Garonne précise pour Blagnac, « *23 maisons, 11 étables ou granges et un moulin, entièrement détruits, 19 maisons ou granges plus ou moins gravement endommagées, mais réparables* ». Et selon un inventaire supplémentaire, on note 8 maisons de plus. La plupart des maisons détruites se situent au petit port de Blagnac (actuellement rue du Bac) et dans la rue du Moulin, en bordure du Canalet.

Il fallait indemniser les victimes, car les assurances n'existaient pas encore. Pour le montant de l'indemnisation, la situation matérielle des sinistrés est prise en compte. Celle-ci est classée en trois catégories : aisés, peu aisés et indigents. La reconstruction des maisons est une priorité. Pour les récoltes, terres emportées et outillage perdu, l'évaluation se fait avec de nombreux marchandages et réclamations. Le classement dans les trois catégories citées ci-dessus est source de contestation. En particulier, à propos du couvent, la contestation remonte au préfet le baron de



Environs de Toulouse. — Ruines près du moulin de Blagnac.

Sandrans. Après quelques correspondances entre le maire de Blagnac et le baron, le 18 octobre, le comité local présidé par Marolles, maire par intérim en raison de la maladie de M. Ferradou, donne un avis favorable à l'indemnisation de la communauté des trappistines.

Malgré cette inondation désastreuse, une digue conséquente ne sera construite qu'en 1930.

CRUE DU SAMEDI 2 FÉVRIER 1952 ET DIMANCHE 3 FÉVRIER 1952

Cette crue atteint la hauteur de 4,57 m à l'échelle du Pont-Neuf, avec un débit estimé à 3 500 m³/s. À Blagnac, l'eau arrive jusqu'au niveau des anciens abattoirs sur la descente du Ramier. Les quartiers de Barrieu et des Saoulous sont inondés.

Les dommages sont importants. On compte 34 sinistrés qui sont invités à remplir « une déclaration de dommage causé par les inondations des 2 et 3 février 1952 ». Parmi ces dommages, il y a les dégâts matériels de toute sorte, mais aussi les pertes de récolte. Il y a un cas exceptionnel d'un sinistré qui écrit directement au préfet, lequel transmet tout simplement cette demande au maire.

Citons cette lettre du 25 février 1952 envoyée par le Blagnac Sporting Club au président du comité des Pyrénées pour décrire les dégâts sur leurs installations et qui termine sa lettre par ces mots « Vous savez aussi dans quel état est notre trésorerie et c'est pour ces motifs que je fais appel à vous et aux membres du comité pour nous aider à sortir de cette impasse ».

On a aussi cette attestation du monastère des Dominicaines du 10 mars 1952 qui donne les « dégâts occasionnés par l'inondation des 2 et 3 février 1952 » et donne l'estimation de ceux-ci

Dommages
bâtiments
communaux

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE
ARRONDISSEMENT DE TOULOUSE
MAIRIE DE **BLAGNAC**

REPUBLICQUE FRANÇAISE
Le _____ 1952
Le Maire de Blagnac
à M _____

COPIE

Mairie de Blagnac
Banquet de Toulouse. Ouest
Inondations Pluviales
des 2 et 3 Février 1952

Relevé des Evaluations des Dommages
aux Bâtiments et Ouvrages Communaux
ci-après

BATIMENTS ET OUVRAGES	NATURE DES DOMMAGES	ESTIMATION
MAIRIES		
MARCHÉS ET MARCHÉS		
ETS. BAINS. DOUCHES		
EGLISES. PRESBYTERES		
CIMETIÈRES		
ECOLLES PUBLIQUES		
SERVICES PUBLICS		
DISTRIBUTIONS D'ELECTRICITE		
D'EAU	ARMOIRE TELÉCOMMANDE DÉTERIORÉE	500.000 ^f
DE GAZ	UN MOTEUR 22 CH.	env. 1000 ^f
	DEUX PUISARDS IMMERGES	
TOTAL		

A BLAGNAC LE 20. 2. 1952

« Total 617 056 F ».

La mairie de Blagnac elle-même fait un « *Relevé des Évaluations de Dommages aux Bâtiments et Ouvrages Communaux* » dont le montant est donné à « 500 000 F environ ». La commune de Blagnac publie, datée du « 1^{er} septembre 52 », un « *état de répartition aux victimes des inondations des 2 et 3 février* » avec la mention manuscrite « *Montant établi par la préfecture le 11/10/1952* ». Elle comporte la liste des sinistrés, au nombre de 30, et la somme allouée pour chacun d'eux. Pour le Blagnac-Sporting-Club, la somme est de 20 250 F et 5 000 F pour le monastère.

Pour la commune de Blagnac, la somme de 242 250 F a été attribuée par le préfet de la Haute-Garonne.

Sans doute, les sinistrés n'ont pas tous reçu les sommes espérées et il y a eu des réclamations, mais nous n'avons rien trouvé de significatif sur ce sujet.

Nous ne pouvons terminer sans signaler qu'on a conservé un document manuscrit qui donne « *la liste des secours donnés par les élèves de la 1^{re} classe* », avec les noms des 36 élèves donateurs, les sommes données par chacun et le total de « *Cent vingt-deux francs 20* » et qui se termine par la signature de l'institutrice et la signature du maire précédé de la mention « *Vu : Le Maire* ».

À la suite à ces crues de 1952, la construction d'une digue devient nécessaire, d'autant qu'au fil des ans le Ramier voit s'édifier les deux stades et l'on a prévu la future usine de traitement des eaux. La municipalité décide alors de construire une digue partant du monastère des Dominicaines pour aboutir à la hauteur de l'île Pecette sur une longueur de 1 460 mètres avec une hauteur variable de 1 à 5 mètres. 34 500 mètres cubes de terre sont nécessaires pour un coût de 1 million de

francs (200 000 à la charge de l'État, 200 000 à la charge du département, le reste à la charge de la commune) avec un emprunt sur 20 ans au taux de 7 %. Cette digue est construite de 1973 à 1974.

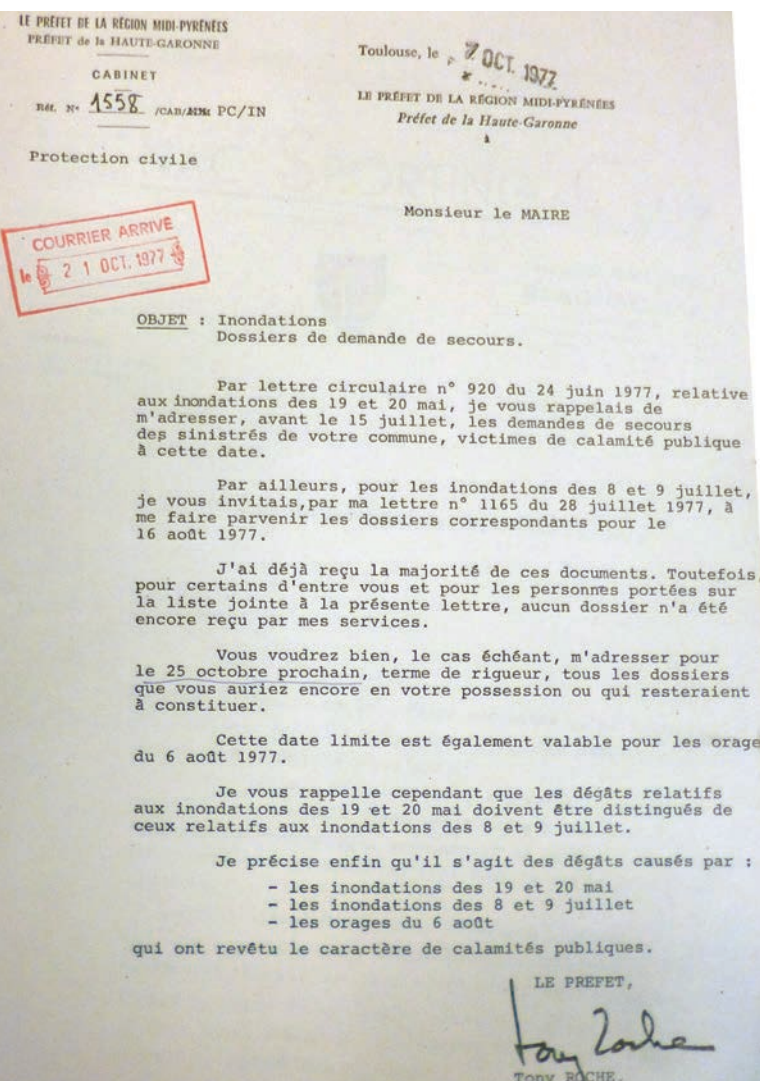
CRUE DU VENDREDI 20 MAI 1977

Cette crue atteint la hauteur de 4,31 m à l'échelle du Pont-Neuf avec un débit estimé de 3300 m³ par seconde, elle est donc un petit peu moins importante que la précédente.

Il faut attendre le 24 juin 1977 pour que la préfecture de la Haute-Garonne envoie une lettre circulaire à Monsieur le Maire pour qu'il adresse « *avant le 15 juillet les demandes de secours des sinistrés des inondations des 19 et 20 mai 1977* ». On recense vingt-deux sinistrés qui font une déclaration. Bizarrement, c'est seulement le 19 juillet qu'un arrêté du département classe « *le département de la Haute-Garonne en zone sinistrée suite aux orages de mai et juin 1977* ». On n'a aucune information sur les suites données à ces déclarations.

La digue de 1974 a limité les dégâts, mais elle s'est avérée insuffisante puisque les installations (piscine, stade, ramier) qu'elle était censée protéger ont été inondées.

Courrier
Demande de secours
à la Préfecture



Il est dès lors envisagé de rehausser la digue, mais cela prendra du temps, comme nous allons le voir plus loin.

CRUE DU DIMANCHE 11 JUIN 2000

La région a été sous le déluge durant tout le week-end. Sans surprise, la Garonne a enregistré sa crue la plus forte depuis 23 ans.

Le dimanche à 4 heures du matin, c'est le concierge du stade de football situé à quelques mètres de la digue qui sépare les Ramiers de la Garonne qui va être un des premiers si ce n'est le premier à prendre connaissance de la crue. Il est réveillé de façon bizarre, il sort de chez lui et se retrouve de l'eau jusqu'aux mollets. Le



Jardins
près du pont -
crue juin 2000 -
cliché
famille Weidkmet

terrain de football et le terrain de rugby tout proches sont complètement inondés. L'eau est montée jusqu'à plus d'un mètre sur les terrains. Il donne immédiatement l'alerte.

Cette crue d'occurrence trentennale (4,38 m) a occasionné quelques dégâts notamment à la piscine, et dans le secteur de la Matte. Aussitôt, une cellule de crise se constitue à la mairie autour du maire Bernard Keller, qui, la veille a participé sous des trombes d'eau au « *Fil Vert Toulouse Métropole (mise en valeur des réseaux verts et cyclables et du patrimoine naturel de la métropole)* ». Les participants du concours hippique, qui sont logés dans le centre d'hébergement du Ramier, tout contre la digue doivent être secourus. La barque du lac du Ritouret, situé sur les hauts de Blagnac, est immédiatement réquisitionnée pour aller les chercher. Ils seront évacués en début de matinée, tout comme les personnes logées à l'hôtel le Deauville. La mairie, la police municipale, la gendarmerie et les pompiers donnent l'alerte auprès des Blagnacais les plus exposés aux risques de crue. La cote d'alerte de 4,38 m au Pont Neuf à Toulouse a été atteinte à 14 heures. Deux heures plus tard, Blagnac est touché. Le véhicule-radio des pompiers diffuse par haut-parleur des avis successifs à la population, à 14 heures, 17 h 30 et 20 h. Par ailleurs, les Blagnacais qui le désirent trouvent toutes les



Crue
juin 2000 -
cliché
Roger Gau



Crue juin 2000
Le terrain de rugby
sous l'eau -
cliché famille
Bazerque

informations nécessaires auprès du service de communication de la mairie, qui, cette nuit, a campé sur place dans le hall de la mairie. Les habitants des maisons inondées, situées les plus près de la Garonne, les occupants de l'aire d'accueil des gens du voyage et tous les habitants de la zone des Quinze-Sols et des Saoulous, qui l'ont souhaité, ont été accueillis, dans un premier temps au collège Guillaumet, et plus tard, dirigés vers le complexe de raquettes de Pinot. Au sec et à l'opposé de leur lieu de résidence.

Le maire de Blagnac, Bernard Keller qui a suivi l'évolution de la situation avec le commandant des pompiers Auriac indique : « *Nous avons mis tout en œuvre pour que soit assurée la sécurité des personnes et des biens. De jour comme de nuit, notamment pour la nuit de dimanche à lundi* ».

En fin d'après-midi, une vingtaine de personnes qui avaient préféré, par précaution, ne pas regagner leur domicile, ont dîné et passé la soirée au complexe de jeux de raquettes. La nuit, la mairie de Blagnac leur a assuré l'hébergement dans des hôtels de la ville.

Signalons pour la petite histoire que Gérard P, dont la maison a été construite en 1994, avenue Michelet tient à mettre l'accent sur la très bonne organisation des secours, mais avec un bémol important : « *la digue construite à Ginestous, a eu pour conséquence de fragiliser la digue de Blagnac. Lorsque j'ai déposé le permis de construire, en 1994, je savais que le terrain était submersible, mais on m'avait affirmé que la digue serait rehaussée du côté de Blagnac. La ville de Toulouse devait indemniser en partie la ville de Blagnac. Or, il y a déjà 6 ans et rien n'a été fait, c'est inacceptable. Nous allons constituer une association et nous demanderons des comptes.* » Les paroles d'apaisement de l'adjoint, Bernard Loumagne, précisant que des études étaient en cours pour le rehaussement, que la part d'indemnisation n'avait pas encore été versée et que l'opération était évaluée à 10 millions de francs, ne sont pas parvenues à désamorcer l'indignation de cet habitant des Saoulous. Le soir vers 20 heures, un troisième « *avis à la population* » annonçait aux Blagnacais des nouvelles rassurantes : « *malgré les pluies locales, la décrue annoncée est confirmée jusqu'à lundi à la mi-journée. La situation redevient favorable, mais les recommandations qui ont été faites aux populations des quartiers concernées demeurent.* »

Une petite polémique autour de la digue a agité le vieux Blagnac : « *si les vannes situées sur la digue avaient été immédiatement fermées, l'eau ne se serait pas répandue aussi vite.* » Ceci est certes vrai, mais la municipalité et les services techniques ne peuvent pas être tenus pour responsables, car il n'y a pas eu d'alerte officielle par

Digue
réhaussée



le service de prévention des crues.

À la suite de ces événements un plan communal de secours est rapidement mis en place, en vue d'assurer la protection des lieux habités contre une crue centennale (+ 25 cm) il est décidé :

- de renforcer la digue de Garonne existante et de la surélever par un muret pour tenir compte de la nouvelle digue de Ginestous à Toulouse construite en 1996. En effet, le fait de canaliser une plus grande partie du fleuve va automatiquement élever le niveau de l'eau lors d'une crue ;
- de prolonger la digue actuelle jusqu'au chemin des Ramiers par une digue d'une hauteur égale à la partie haute du muret ;
- d'élever une palissade en béton armé en bordure du chemin des Ramiers de la même hauteur que la digue ;
- d'édifier une nouvelle digue qu'on nommera « *cheminement des maraîchers* » à partir du rond-point de la Mathe dans la direction ouest jusqu'à la colline du Vieux Chemin de Grenade.

Tout ceci sera réalisé entre 2003 et 2004.

Bien sûr, les digues sont toutes piétonnes.

Les quartiers habités sont désormais complètement protégés par cette nouvelle digue jusqu'à un niveau de crue centennale (5,60 m). Cependant, la surface qui reste inondable représente plus de 300 ha et concerne un nombre important d'habitants de la commune.

CRUE DU SAMEDI 25 JANVIER 2014

Cette crue atteint la hauteur de 3,78 m à l'échelle du Pont-Neuf. À Blagnac, les services municipaux sont mobilisés dès vendredi soir pour surveiller le niveau de la Garonne. Les flots du fleuve submergent l'île de Pécette aux Ramiers. Il n'y a pas de débordement du fleuve, mais les services municipaux sont contraints de fermer les vannes au niveau de la digue pour empêcher l'eau de remonter vers les habitations du quartier des Saoulous. Également, trois stations de pompage, alimentées par autant de groupes électrogènes sont mises en place, pour transférer les eaux pluviales amoncelées en amont de la digue vers la Garonne. Dès samedi midi, l'accès au chemin des Ramiers est fermé entre la rue Michelet et le rond-point de la Mathe, tout comme l'accès aux Ramiers de Beauzelle et aux zones d'évolution des « *mini-aires blagnacaises* », de « *l'évolution 4x4* » et du « *ball-trap* », au niveau du chemin du Tiers-État, sur le territoire des Quinze-Sols. La piscine est fermée à partir de 15 h 30. L'aire d'évolution de « *l'Amicale Blagnacaise du chien d'utilité* » est envahie par l'eau. Ces eaux pluviales sont transférées vers la Garonne grâce à une station de



Plaque
d'inauguration
de cette digue
le 25 juin 2005 -
cliché
Roger Gau

*Terrain
de l'amicale
du chien d'utilité*



pompage alimentée par un groupe électrogène installé sur un camion à plate-forme. Le dimanche, les services municipaux continuent leurs interventions jusque dans l'après-midi. Avec la décrue, et le retour du beau temps, les promeneurs et les curieux sont nombreux sur la digue.

CRUE DU VENDREDI 13 DÉCEMBRE 2019

Cette crue atteint la hauteur de 3,49 m à l'échelle du Pont-Neuf. Le scénario est un peu moins important qu'en 2014, mais par précaution, l'accès au chemin des Ramiers est fermé entre la rue Michelet et le rond-point de la Mathe. À l'aéroport, le vent a soufflé à 103.3 km/h en rafales d'ouest ce qui a provoqué quelques désagréments.

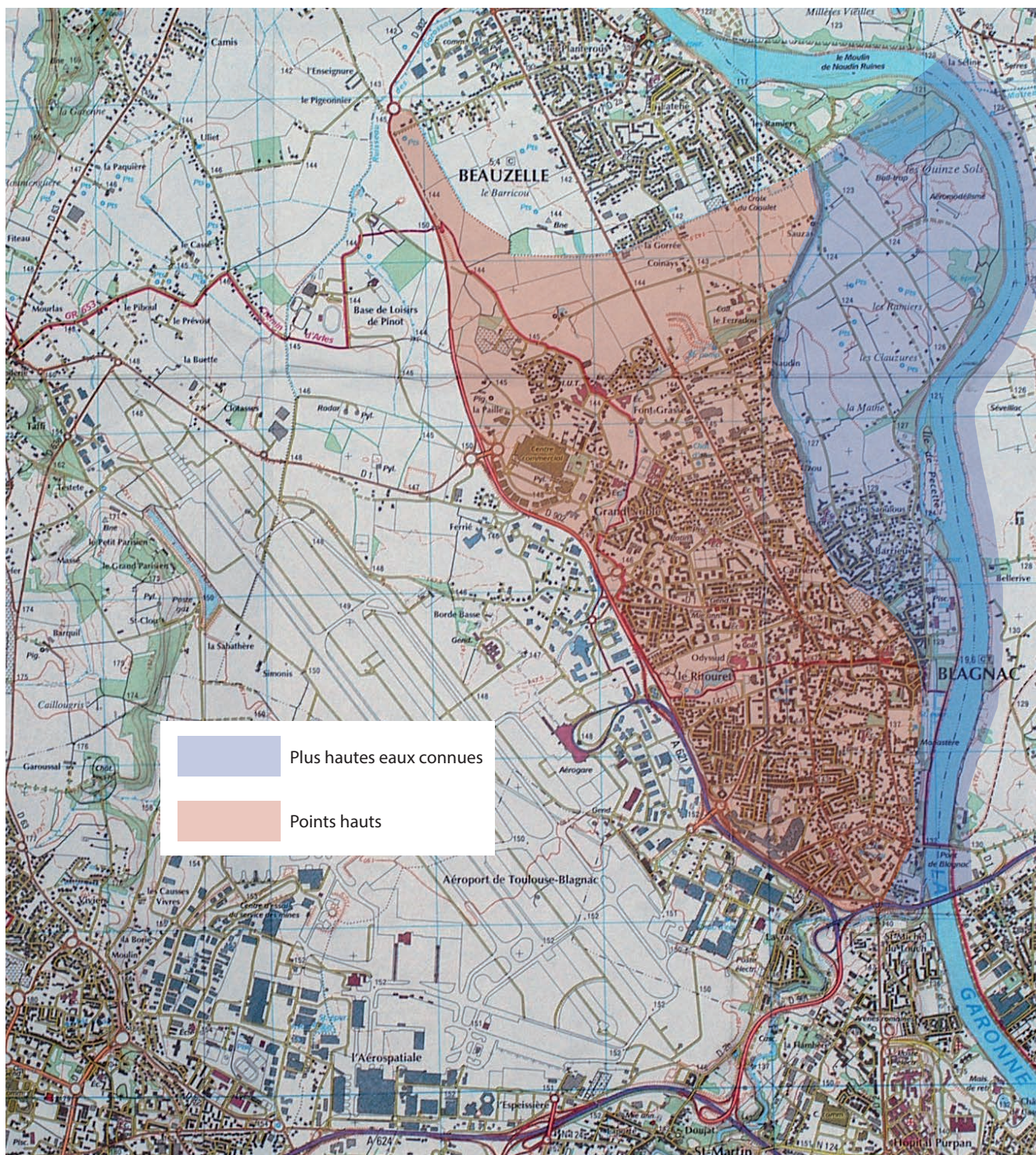
*La berge
et l'île Pecette
immergée -
cliché Roger Gau*



SYSTÈME DE VIGILANCE

Le niveau de la Garonne et de ses affluents est surveillé en permanence par les services de l'État. Lors d'épisodes de crue, la mairie est alertée par la préfecture et applique les mesures prévues dans son Plan Communal de sauvegarde Inondation. Un tableau donne, en fonction de la cote en mètre et de la cote piscine Blagnac en mètre, des actions à entreprendre pour assurer la sécurité de la population. Par exemple, pour une cote de 4,00 m qui correspond juste à la pige submergée, il est recommandé « une évacuation du quartier du Bac et la fermeture des accès au quartier des Saoulous. »

Carte zone
non inondable
et zone inondable



SOURCES :

- La Dépêche du Midi des 12/06/2000 ; 14/06/2000 ; 20/02/2004 ; 04/03/2010 ; 20/06/2010 ; 29/06/2010 et 27/01/2014
- Le Monde du 13/06/2000
- Renforcement digue Blagnac dans Le Moniteur
- Prévention des risques de Blagnac (31) document municipal
- Plan communal de sauvegarde : PDF de la mairie de Blagnac
- Revues BHM n^{os} 19 - 30 et 49.



Les Trappistines

fondent le monastère de Blagnac en 1852

par Annie Thomas

Les Trappistines s'installent au château de Maniban, en 1852, en plein mouvement de renaissance de la spiritualité cistercienne. Elles viennent de l'abbaye de Maubec située sur la commune de Montélimar dans la Drôme. Les temps sont rudes et le château totalement inadapté aux besoins d'une communauté religieuse. Chronique d'une installation qui a marqué le village pendant près d'un siècle.

Au mois de janvier 1852, la mère supérieure de Notre-Dame de Maubec, Mère Clémence Colin se met en route en compagnie de Mère Stanislas et de Sœur Madeleine Meiller. Elles explorent les environs de Toulouse en quête d'un lieu adéquat à la fondation d'une communauté religieuse, essuient plusieurs échecs et doivent se réfugier à l'hôpital Saint-Jacques à Toulouse où les trois religieuses sont accueillies, nourries et encouragées. Enfin après une deuxième tentative, le choix se porte sur Blagnac et le château de Maniban alors en très mauvais état et dont les fenêtres sans vitres sont traversées par le vent glacial de l'hiver.

Cet événement fondamental pour le village d'alors a été plusieurs fois évoqué dans notre revue. Il marque le début de la vocation religieuse du château puisqu'après les Trappistines, les Dominicaines se sont installées au château en 1939 et qu'aujourd'hui la communauté des Béatitudes l'occupe toujours.

Deux documents exceptionnels nous permettent de revenir sur ce qu'a représenté le mouvement de renaissance du monachisme chrétien au XIX^e siècle, en particulier à la Trappe, et qui a conduit à la création du monastère de Blagnac.

Ces deux documents sont d'une part un livre en édition originale intitulé *Les*

Trappistines de Blagnac ou *La Femme à la Trappe*. Il fut publié en 1856, soit quatre ans après la création du couvent. Et d'autre part, les Annales des premières années du monastère de Blagnac qui nous ont été fournies par Mère Marie-Christine Vilmain, la mère supérieure de l'abbaye de Sainte-Marie du Rivet en Gironde. Abbaye qui a accueilli les Trappistines de Blagnac après leur départ en 1939.

UN LIVRE EN ÉDITION ORIGINALE

L'auteur signe *Un Prêtre*, il se veut anonyme, mais des universitaires attribuent le livre à l'abbé Amédée Cazes, vicaire à Blagnac à ce moment-là, à cause d'une note manuscrite sur la page de titre d'un exemplaire de l'ouvrage.

Le livre est imprimé à Toulouse par l'imprimerie Troyes Ouvriers réunis. Les librairies toulousaines qui participent à sa vente sont mentionnées sur la page de couverture. L'ouvrage est vendu au profit du couvent et l'auteur le dédie aux Dames de Toulouse qu'il n'hésite pas à interpeller tout au long de l'ouvrage.

C'est l'écrit d'un homme de son siècle, chrétien et conservateur, portant un regard sévère sur la Révolution et l'Empire au regard de leur traitement de la religion catholique. Il apparaît critique face au socialisme naissant, il attaque Charles Fourier et son phalanstère dans son texte. Il écrit notamment « *le moine est l'homme social tel qu'il voudrait le faire, sans capital, sans propriété, sans famille, vivant en communauté, le frère par excellence, le vrai socialiste* ». Il présente la figure de la moniale trappistine comme un exemple à suivre face aux tentations du siècle.

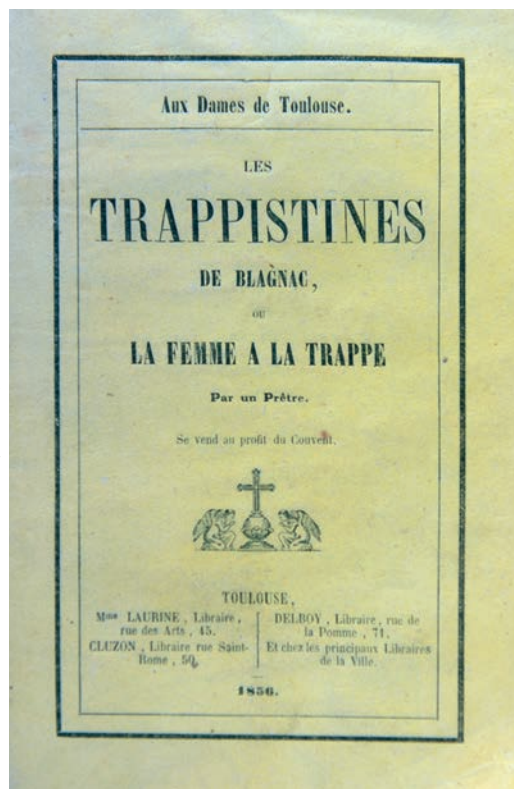
Le livre débute par l'approbation abbatiale donnée le 10 mai 1856 par l'abbé d'Aiguebelle, Marie-Gabriel Monbet. Son nom comptait à Toulouse où il était né en 1823 et où il avait fait ses études au petit séminaire de l'Esquile. L'abbaye masculine d'Aiguebelle, près de Valence, exerçait la paternité de l'abbaye de Maubec et donc de Blagnac. Dans son introduction, l'abbé indique connaître l'auteur qu'il a côtoyé « à une époque déjà éloignée », mais avec de belles espérances.

Onze chapitres composent le cœur de l'ouvrage. Ils traitent de la vie des Trappistines à l'intérieur de la clôture, du noviciat à la mort, en passant par le rôle du chapitre ou la place du silence. Enfin, un épilogue revient vers les Dames de Toulouse en évoquant « les fatigues du salon et le repos de la cellule », en glorifiant « une thébaïde à une heure de Toulouse » et en les invitant à faire une retraite au monastère, ce qui fait d'ailleurs partie de la vocation cistercienne et qui perdure de nos jours. Quatre figurines en papier et carton découpés représentant des religieuses trappistines ont été trouvées à l'intérieur du livre ainsi qu'une carte dédiée au culte perpétuel de Saint-Joseph et qui porte le nom de Madame de Gabrières.

LES ANNALES DE L'ABBAYE

Les Annales de l'abbaye sont disponibles en partie sur le site de Notre-Dame du Rivet en Gironde. De plus, grâce à l'aide précieuse de Mère Marie-Christine Vilmain, supérieure de l'abbaye et de Sœur Marie-Benoit Bernard l'archiviste nous disposons de 24 pages des « Annales de Blagnac » rédigées par Mère Madeleine Freydier, la troisième abbesse de Blagnac, avec l'aide de quelques sœurs et qui appartiennent au fonds de l'abbaye de Blagnac conservé aux archives de l'abbaye du Rivet à Auros, en Gironde.

Ces documents tapés à la machine portent sur la période de la recherche d'un lieu disponible dans notre région puis sur l'installation à Blagnac en 1852. Ils se poursuivent jusqu'en 1859.





*Mère Madeleine
Freydier,
troisième abbesse
de Blagnac.
Fonds de l'abbaye
de Sainte-Marie-
du-Rivet.*

Mais avant d'en arriver là, resituons la place de la Trappe dans l'histoire religieuse de notre pays et voyons quelles circonstances ont conduit les religieuses de Maubec à Blagnac.

LES TRAPPISTES ET LES TRAPPISTINES

L'abbaye Notre-Dame de la Trappe qui a donné son nom aux Trappistes et aux Trappistines tire son origine d'un événement historique. Le 25 novembre 1120, la Blanche-Nef fait naufrage, emportant avec elle de nombreux nobles normands, dont Mathilde du Perche, fille illégitime d'Henri 1er d'Angleterre et épouse du comte Rotrou. En souvenir de ce naufrage, Rotrou fait bâtir un oratoire à Soligny, dans l'Orne, en 1122 puis quelques années plus tard, un monastère. Celui-ci rejoint en 1147 l'ordre cistercien auquel il est toujours rattaché.

Alors que l'abbaye de la Trappe est confrontée, comme la plupart des établissements monastiques, à une baisse de la ferveur monastique aux XVI^e et XVII^e siècles, elle est refondée

suivant une lecture plus stricte de la règle en 1660. Cette réforme initiée par l'abbé de Rancé est appelée « de l'Étroite observance », puis « de la stricte observance » mais plus communément « trappiste » en hommage à l'abbaye qui lui a donné naissance.

La Révolution française amène les tourments et l'exil. La loi du 13 février 1790 interdit les vœux monastiques et la loi du 4 décembre 1790, tous les ordres religieux ; aussi le maître des novices de la Trappe Augustin de Lestrange décide de partir avec l'approbation de l'abbé de Cîteaux. Une vingtaine de frères s'établissent en avril 1791 dans la Chartreuse de la Valsainte, en Suisse. En parallèle, un autre refuge est aménagé pour les sœurs trappistines à Saint-Brancher dans le Valais. La même règle monastique s'applique aux femmes comme aux hommes. L'invasion et l'occupation complète de la Suisse par la France, en 1797, oblige Lestrange à fuir. Il choisit la Russie, comme pays le plus lointain possible de la France. Mais en 1800, chassés par le tsar, les moines reviennent jusqu'en Allemagne.

LA REFONDATION TRAPPISTE DU XIX^E SIÈCLE : UNE EXPANSION D'ABBAYES

Il fallut attendre 1814, la Première Restauration, pour voir le retour des Trappistes et des Trappistines en France. Ce groupe modeste entraîne tout au long du siècle un renouveau de la vie cistercienne et, contre toute attente, la multiplication d'abbayes ferventes en France mais aussi en Europe et dans le reste du monde.

Elles prospèrent malgré ou peut-être à cause d'un mode de vie et de spiritualité austère marqué par la liturgie, le silence et le travail. Comme au Moyen-Age, les Cisterciens s'installent dans des endroits reculés, mais bénéficiant de fortes capacités d'irrigation et de culture, qu'ils mettent en valeur.

C'est dans ce cadre historique qu'il faut situer l'arrivée à Blagnac du petit groupe de moniales venant de Maubec. L'abbaye de Maubec est alors particulièrement dynamique ; les recrues affluent, et même de façon très importante, au point de surprendre la plupart des observateurs d'après l'universitaire lyonnais Bernard Delpal. Elle compte 105 sœurs en 1847 et 153 en 1860, malgré le départ de moniales vers Blagnac. Pour Delpal, « si sa prospérité spirituelle est attestée, la prospérité matérielle fait défaut et les finances de l'abbaye sont au plus bas ». Plusieurs abbayes-filles sont alors fondées : Notre-Dame des Sept Douleurs à Blagnac en 1852, mais aussi à titre d'exemple, l'abbaye de Bonneval dans l'Aveyron en 1875, l'abbaye de Lanouvelle dans le Gard de 1879 à 1886. Les cisterciennes de Maubec se trouvent

désormais à Blauvac en Provence, au pied du Ventoux, depuis 1991. Les historiens et les membres de l'ordre s'accordent à voir dans la personne de la mère supérieure de l'époque, Mère Clémence Colin, le personnage clé de cette expansion. La plupart des innovations sociales et économiques à Maubec sont réalisées sous son abbatiat de 1841 à 1868. Elle prend la décision de s'installer dans la région toulousaine et près de « Toulouse la Sainte » après de nombreuses sollicitations de membres de la noblesse et du clergé local ayant promis par ailleurs des aides financières. Il est à noter que ce ne fut pas le cas de l'archevêque de Toulouse, Monseigneur Mioland, arguant du manque de fonds disponible par la communauté et du fait que la ville de Toulouse possédait déjà de nombreux monastères et ordres religieux.



Portail de l'abbaye de Maubec dans la Drôme. Fonds de Sainte-Marie-du-Rivet

L'INSTALLATION AU CHÂTEAU DE MANIBAN, UN RUDE PARCOURS

En janvier 1852, comme nous l'avons vu, Mère Clémence Colin, achète les bâtiments et les terres à M. Lacombe, géomètre de Moissac, après bien des difficultés financières pour trouver la somme nécessaire entre dons promis ou imaginés et jamais arrivés. M. Lacombe s'était porté acquéreur l'année précédente du château et de la plus grande partie du terrain, soit environ 6 hectares dans un enclos.

Le château construit vers 1650 est bâti sur une terrasse dominant la belle vallée de la Garonne et les ramiers dont une partie appartenait au domaine. Au fil des siècles, il a heureusement conservé son architecture du XVII^e, sa silhouette monumentale et sa toiture embellie de tuiles vernissées à la mode de Bourgogne.

Ce bel ensemble occupait une superficie très importante de la commune dont rend bien compte une carte de l'an X. Mais, toutes les descriptions de l'époque concordent et elles ne sont pas flatteuses pour notre village. Le château est décrit comme « un manoir ruiné, ouvert à tous les vents et un parc en friche ». Même s'il est qualifié de « beau et d'illustre, riche par ses souvenirs », les écrits mettent en avant qu'« il est taché par les souillures de la débauche et destiné à une imminente démolition ». Le livre rappelle qu'il a vu « dans ses murs les illustrations et les misères humaines ». Un portrait très sombre d'un château, il est vrai, passant de mains en mains au XIX^e



La toiture du château côté Sud. Cliché Philippe Garcia

siècle comme en attestent les différents états des lieux établis par les notaires. Celui du notaire Pugens, établi le 3 germinal an VI (23/3/1798) est parvenu jusqu'à nous. Le château et les terres qui l'entourent sont vendus pour la somme de 65 000 francs, bâtiments et terres tout compris. M. Lacombe accorde des facilités de paiements et l'on conclut sous seing privé avec deux mille cinq cents francs d'arrhes. Une fois la vente effectuée, la mère supérieure repart à Maubec et les deux sœurs restent sur place avec cent vingt francs et un mobilier rudimentaire, un banc, une cruche et un balai et, heureusement, avec des paillasses et des couvertures données par l'hôpital Saint-Jacques. Quelques jours après leur installation, le maire de Blagnac vient leur rendre visite et faire connaissance. L'entrevue eut lieu debout, car il n'y avait aucun siège.

De retour à Maubec, Mère Clémence organise le départ des autres membres de la communauté. Trois moniales trappistines, Sœur Salomé Vincent, Sœur Françoise Roussel et Sœur Perpétue Boissin, accompagnées de Mère Bénigne et du régisseur du monastère, se mettent en route. Après huit jours de marche à pied, avec une charrette qui contenaient leurs maigres et indispensables effets, elles arrivent au château le 9 mars 1852 à 9 heures du soir. La Mère Stanislas, sans lumière, les reçoit à tâtons. Les annales rapportent que l'on étend de la paille dans quelques pièces pour que les voyageuses puissent dormir. Le 12 avril 1852, par devant maître Gay, notaire à Toulouse, les moniales de Maubec deviennent propriétaires du domaine de Maniban et les premières religieuses du nouveau monastère.

Heureusement la situation générale s'améliore peu à peu grâce à des dons de matériel fourni par le curé de la paroisse d'alors, l'abbé d'Alzieu, des tréteaux et des planches. Les nouvelles venues apportent 500 francs et on y rajoute 2 000 francs prêtés par la supérieure de Saint-Jacques. Mais les religieuses vécurent dix ans dans des installations provisoires et bien sûr, au départ, il n'y avait ni chapelle ni clôture.

Durant le premier mois, le monastère d'Aiguebelle dote le petit « essaim » (nom donné à la communauté de religieux qui quitte son abbaye-mère) d'un aumônier, le Père Marie-Augustin Arlin et d'un frère convers. La chapelle provisoire est aménagée dans la grande salle du rez-de-chaussée du château et on y installe un petit autel fourni par l'abbé d'Alzieu. Un autre appartement sert de chœur mais sans stalles, uniquement des bancs.

LA BÉNÉDICTION DE LA CHAPELLE ET LA CRÉATION FORMELLE DU MONASTÈRE

La révérende Mère Stanislas adresse un courrier à l'archevêque de Toulouse pour obtenir l'autorisation officielle d'avoir une chapelle. Dans la réponse du vicaire général datée du 14 mars 1852, on devine en creux l'extrême dénuement de la petite communauté et aussi l'absence d'encouragement des autorités épiscopales. L'autorisation est donnée mais avec le souhait (l'ordre) que tous les objets de culte soient bien présents. Un rapport du curé de Blagnac est exigé sur l'état de la chapelle et de la sacristie. Quant à l'absence de clôture, le vicaire général accorde une dispense pour trois mois mais commande des mesures rapides « *pour ne pas donner facilement accès dans votre monastère aux personnes du monde, afin de ne pas énerver davantage l'austérité des saintes règles, sous l'empire desquelles vous avez le bonheur de vivre* ». Mère Bénigne et le régisseur eurent la responsabilité de construire les murs de la première clôture.

L'autorisation obtenue permet d'envisager la bénédiction du monastère et de la chapelle. Elle eut lieu le 25 mars 1852, par le père Marie-Augustin, sous le vocable de Notre-Dame des Sept-Douleurs. Le monastère prit pour devise « *Donec ego vixero* », « tant que je vivrai » ... Dès sa création, il est rattaché à l'ordre cistercien de la stricte observance (aussi appelé o.c.s.o.) et dédié à la mère du Christ comme tous les



*Le mur de galets de Garonne qui borde le Ramier d'aujourd'hui faisait partie de la clôture du monastère.
Cliché
Philippe Garcia*

monastères Cisterciens, ce qui explique son nom.

La Gazette du Languedoc, journal conservateur et royaliste, dans son édition du 26 mars 1852, relate cette cérémonie dans un long article conservé dans les annales. Il décrit une cérémonie touchante et souligne « *les rangs pressés d'une foule pieuse* » et retient « *le bonheur répandu à Blagnac* ». La chapelle avait été ornée de fleurs, des visiteurs avaient amené un tabernacle, d'autres une image de la Vierge sainte. A huit heures précises, l'aumônier, les deux mères revêtues de leurs habits traditionnels, les amples robes de laine blanche et le voile noir, les sœurs revêtues de leurs habits de laine brune et quelques fidèles parcourent tout l'intérieur du château en récitant les psaumes de la pénitence.



*La première chapelle au rez-de-chaussée du château.
Cliché
Philippe Garcia*

À neuf heures et demie eut lieu la messe donnée dans la nouvelle chapelle bondée de monde. Une grille symbolique était placée entre la communauté religieuse et les fidèles. Près d'elle, les religieuses se placèrent à genoux et reçurent la communion comme à la Trappe terminant la cérémonie par le baiser de paix et les mots : « *Pax tecum* ». L'article rappelle que « *les trappistines observent les mêmes règles que leurs frères les trappistes. Pour elles aussi, les veilles, les macérations, les travaux pénibles de l'agriculture remplissent les instants d'une vie de privation et de souffrances* ».

L'auteur de l'article rapporte que le village de Blagnac voit s'établir le monastère avec « un sentiment de reconnaissance » et souligne l'antique foi des Toulousains qui donna lieu à un étrange spectacle. En effet, il y eut beaucoup de monde présent et il indique que 60 brillants équipages étaient rangés en ordre dans la cour du château. Avec ironie, il écrit que l'on ne se pressait plus dans des salles étincelantes de mille flambeaux et pour des fêtes mondaines mais « dans un humble oratoire, orné d'un autel délabré afin de voir quatre ou cinq religieuses plus désireuses de se cacher qu'on ne mettait d'empressement à rechercher leur présence ».

La quête faite à l'issue de la cérémonie par le vicomte de Dreux-Nancré, ami fidèle de la communauté, permit l'achat d'une petite cloche pour la chapelle.

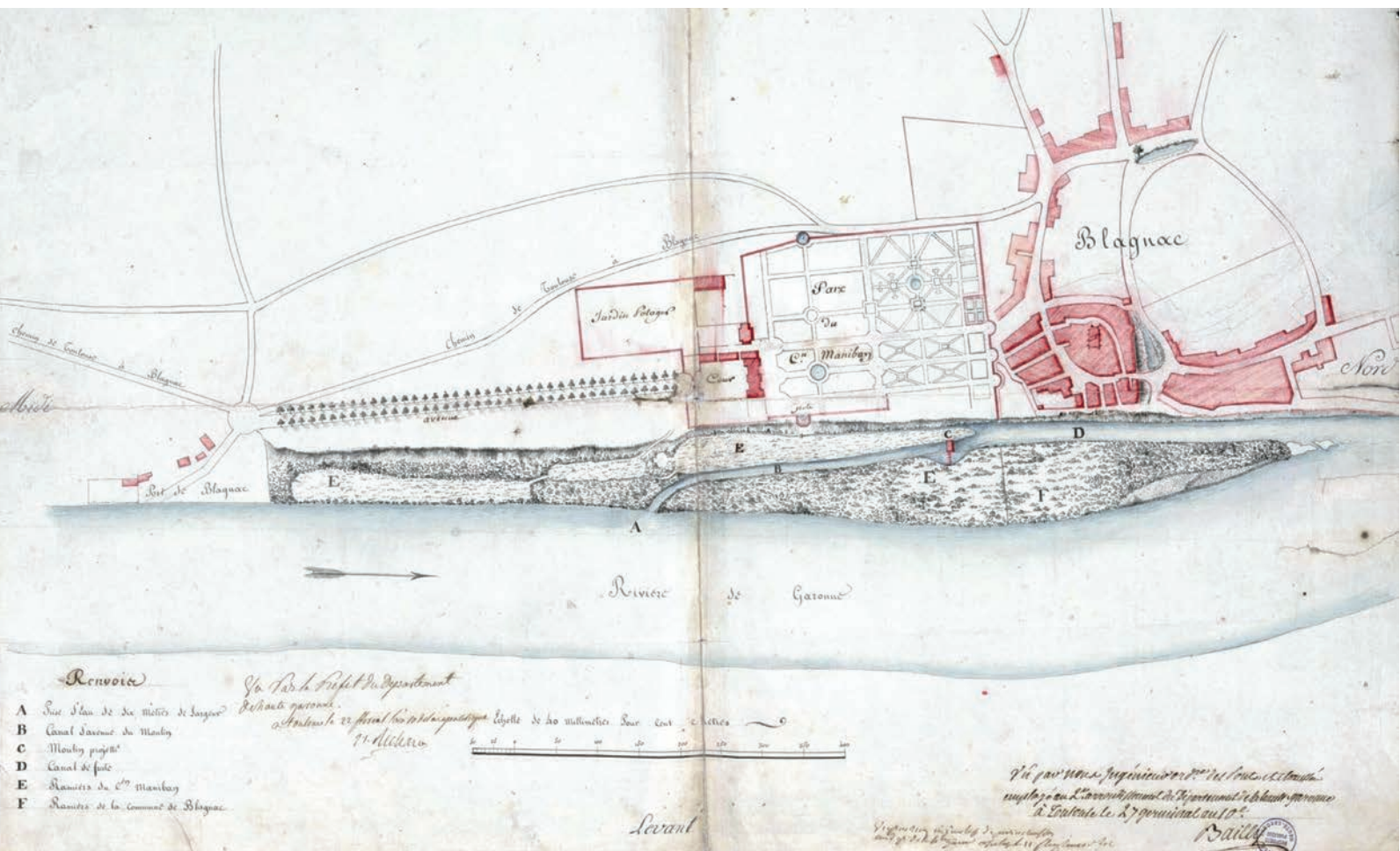
Le soir de la cérémonie, le père aumônier dresse le procès-verbal de la bénédiction de la chapelle provisoire selon le rituel de Toulouse et après autorisation de l'autorité diocésaine. Il indique que la chapelle et le monastère ont été placés sous le vocable et la protection de Notre-Dame des Sept-Douleurs et précise que dès le soir même le monastère a été fermé au public.

Ce procès-verbal est le document officiel de la création du monastère de Blagnac. Outre le père aumônier, trois témoins le signent. Il s'agit du Vicomte de Dreux-Nancré, du père B de Bouloc et de madame J I Faurès.

Une deuxième cérémonie, le 2 avril 1852, complète l'installation du monastère : la bénédiction du chemin de croix et celle de la cloche de la chapelle. La cloche dans tout monastère, et particulièrement dans un monastère cistercien, a une grande importance, car elle invite les moniales à la prière et aux différentes cérémonies. Elle rythme véritablement leur vie de jour comme de nuit. La cloche fut baptisée Marie Clémence Françoise. Les parrain et marraine en furent le vicomte de Dreux-Nancré et la Baronne Doujat d'Empeaux. L'abbé d'Alzieu, curé de Blagnac, dressa le procès-verbal de cette cérémonie.

Enfin, pour que le monastère soit totalement avalisé, il fallait obtenir l'autorisation

Plan de l'an X
concernant le canal
d'amenée d'eau pour
le moulin
du château.
Devant la façade
principale, au nord,
le parc à la Française
du château.
Archives
départementales
31



du chapitre général de l'ordre. La Révérende mère Clémence adresse une longue lettre aux supérieurs réunis pour le chapitre de 1852. Elle est très intéressante car elle resitue le projet de création de la fondation, fait part des points forts et des points faibles du lieu d'installation et rend compte bien sûr des différentes cérémonies officielles.

La lettre rappelle les nombreuses sollicitations émanant de personnalités religieuses et civiles de la région toulousaine. Elle évoque l'antique foi de Toulouse la Sainte et ajoute « *Il y reste encore un esprit éminemment religieux et le bassin de la Garonne fournira une infinité de vocations* », condition sine qua non à l'implantation d'une communauté religieuse. Elle évoque « *cette belle contrée où la religion trouve encore, en ces temps mauvais, tant de fidèles sujets* ». Il est vrai que le moment n'est pas facile pour les adeptes de la religion catholique. Elle soumet donc aux Pères supérieurs les offres qui leur ont été faites.

« *Une propriété à cinq kilomètres de Toulouse a été achetée, deux pieuses demoiselles ont donné une partie des fonds, la maison est vaste et peut suffire au logement de quarante personnes. La situation en est assez plaisante ; près de la Garonne, elle offre une solitude qui porte au silence et au recueillement* ». Elle rajoute des éléments liés à la richesse du terrain. « *La fertilité prodigieuse du sol et la proximité d'une grande ville nous font espérer que les ressources présentes pourront suffire à la nourriture et à l'entretien de 25 personnes* ». Elle indique que quinze religieuses de Maubec peuvent rejoindre Blagnac et pense que parmi les nombreuses vocations nées dans le Midi, un grand nombre se dirigera naturellement vers Blagnac.

Le chapitre général donne l'approbation à cette nouvelle fondation.

LA COMMUNAUTÉ S'AGRANDIT ET LE CHÂTEAU SE TRANSFORME

Dans la foulée de l'approbation de Cîteaux, le 7 avril 1852, arriva le nouveau contingent de Notre-Dame de Maubec accompagné par Mère Clémence. Les Annales nous livrent leurs noms et leurs fonctions. Mère Marie-Thérèse fut nommée provisoirement supérieure, Mère Eulalie, Mère Marie des Anges, qui devait s'occuper des sœurs converses, Mère Marie de Sales Lioud, professe depuis cinq ans, Mère Marie de la Conception Grisolle, professe depuis quelques mois et qui devait remplir les fonctions de chantre. Et trois sœurs : Sœur Marie des Archanges Mercadier, novice de chœur, Sœur Marie du bon Pasteur Bourboussou, professe converse et Sœur Émilie Boissin, novice converse.



*Le Parc du château a désormais une vocation agricole.
Carte postale
Labouche Frères*

Et petit à petit le château et la propriété se transformèrent. Les grandes allées du parc rétrécissent pour laisser moins d'espace à la promenade et plus de terre à l'agriculture. Les grands chênes sont abattus pour laisser place à des jardins et aux légumes. Les statues païennes et la Vénus dans la grotte de style rocaille, dominant la Garonne, disparaissent et sont remplacées par une statue de la Vierge Marie.

*La «grotte»
du XVIII^e
de style Rocaille.
Cliché
Philippe Garcia*



A l'intérieur du château aussi, tout change. L'ancienne salle à manger devient le chœur, un grand salon est transformé en salle capitulaire, un lieu essentiel pour la communauté cistercienne car lieu d'échange, de débat et parfois de pénitence. « *Au milieu sur les dalles, se dessinait en briques noires, une grande croix sur laquelle suivant l'usage, se tenaient où se prosternaient les religieuses qui s'accusaient* ». La salle de billard devint l'infirmerie. Le premier étage fut transformé en cellules. L'orangerie, avec ses grandes ouvertures, devient la vacherie.

L'auteur du livre indique que le spectacle a bien changé, « *le silence a succédé au bruit, la prière au blasphème, les mystères sacrés aux mystères profanes. On n'entend plus que le bruit de la bêche, le chant des psaumes et les sons d'une cloche tintant régulièrement* ». Enfin, le 25 août 1853, une jeune religieuse allemande se présente venant de Maubec. Elle était originaire du Duché de Hohenzollern et deviendra Mère Hildegarde

Sheiber. Elue à la tête de la communauté le 18 juin 1855, elle restera 36 ans abbesse. Mère Hildegarde aura en particulier la charge de l'établissement du cimetière, de la construction de l'église et des bâtiments monastiques, élevés de 1860 à 1880, d'après les plans de Henry Bach. Ce fut un immense chantier qui changea fondamentalement le visage du monastère et Mère Hildegarde incarna au milieu du XIX^e siècle la tradition de « Grand bâtisseur » des cisterciens.

Dans le prochain numéro de notre revue, nous reviendrons sur ces temps héroïques et nous pénétrerons au sein du monastère en nous penchant sur les différentes étapes qui rythment la vie des religieuses : le noviciat, la profession, le chapitre, le silence, la clôture et la mort...



Mère Hildegarde Sheiber, première abbesse de Blagnac. Fonds de l'abbaye de Sainte-Marie-du-Rivet

La règle cistercienne

Les moniales trappistines appartiennent à la grande famille cistercienne et à ce titre leur vie religieuse est très dépendante de la Règle de saint Benoît, écrite au VI^e siècle. En entrant au monastère, les moniales laissent tout, leur vie est rythmée par la liturgie. Elles sont appelées à célébrer les louanges de Dieu en chantant les psaumes, à l'église, au cours de sept offices. Le premier d'entre eux vers deux heures du matin et le dernier, les complies, à 19 heures ou à 20 heures suivant la saison. Ce dernier office se termine par l'examen de conscience. Le coucher suit immédiatement, au dortoir, dans le silence absolu.

L'ascétisme qui caractérise leur règle est connu pour la sévérité des règlements, les exigences

de la vie communautaire et la rigueur de leur clôture. Rien ne doit perturber la vie intérieure et le monastère a pour fonction de favoriser cet aspect de la spiritualité cistercienne. Les rituels cisterciens comme l'architecture des couvents sont précisément codifiés suivant les instructions de Bernard de Clairvaux. Les cisterciens incarnent l'ascèse d'une vie de prière et de travail.

Leurs vêtements sont très caractéristiques et demeurent aujourd'hui les mêmes. Ils comprennent une tunique blanche et un scapulaire noir retenu par une ceinture de cuir portée par-dessus. L'habit de chœur est la traditionnelle coule monastique, de couleur blanche, d'où l'appellation de « moines blancs ».



La croix bénédictine domine le portail d'entrée du monastère de Blagnac, Notre-Dame-des-Sept-Douleurs. Cliché Philippe Garcia

PETIT GLOSSAIRE

Comme toute communauté humaine, celle des Trappistines a une organisation et une hiérarchie, voici de manière très rapide quelques définitions et explications des termes utilisés dans l'article :

Mère Supérieure : l'abbesse du couvent ou du monastère. Elle est élue par la communauté.

Révérènde Mère : titre d'honneur donné autrefois aux religieuses, actuellement il désigne la mère abbesse.

Sœur : religieuse qui a reçu l'habit ou prononcé ses vœux.

Sœur novice : est dans la deuxième étape de sa formation entre le postulat et la profession temporaire.

Sœur professe : professe solennelle, sœur ayant prononcé ses vœux perpétuels.

Sœur converse : religieuse affectée aux travaux manuels et domestiques. Depuis Vatican II, cette différence n'a plus lieu d'être.

Chantre : religieuse qui anime la liturgie et les chants.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

<http://abbayesaintemariedurivet.com/>

<https://abbaye-blauvac.com/l-abbaye/histoire-de-l-abbaye>

<http://abbayesaintemariedurivet.com/downloads/filiation.ppsx>

Un prêtre, Les Trappistines de Blagnac ou la femme à la Trappe, Toulouse, Imprimerie Troyes Ouvriers réunis, 1856.

« Annales de Blagnac » rédigées par Mère Madeleine Freydier — Fonds de l'abbaye de Blagnac, Archives de l'abbaye du Rivet 33 124 Auros.

État des lieux du Notaire Pugens, 3E6503 — Archives départementales de la Haute-Garonne. 3 germinal an VI. 23/3/1798

Delpal, Bernard, Le silence des moines, les trappistes au XIX^e siècle, France-Algérie-Syrie, Paris, Beauchesne éditeur, 1998

Delpal, Bernard, « Travail, loisir et observance chez les trappistes au XIX^e siècle », Sœur Marie-Ancilla, Histoire du château de Maniban (Blagnac) 1650-1852

Sœur Marie-Ancilla, Le monastère cistercien de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (Blagnac) 1852-1939

« Monastères cisterciens », Le Patrimoine, histoire, culture et création d'Occitanie, numéro 56, été 2019.

REMERCIEMENTS

Je remercie infiniment les responsables de l'abbaye du Rivet, Mère Marie-Christine Vilmain et Sœur Marie-Benoit Bernard, de nous avoir communiqué des documents uniques qui nous permettent de revivre les premiers mois et les premières années, fort difficiles, de la création d'un monastère ;

Mes remerciements aussi à Sœur Marie Ancilla du monastère des Dominicaines à Lourdes et qui a mis très gentiment à ma disposition certains de ses articles ;

Merci au père supérieur des Béatitudes, Père Michel Martin-Prével qui nous a ouvert généreusement les portes du domaine de Maniban ;

Et enfin, un grand salut amical à Georges Brielle, membre des Toulousains de Toulouse, pour m'avoir offert le livre « Les Trappistines de Blagnac ».



À l'occasion du 75^e anniversaire du 8 mai 1945, date de la fin officielle de la Seconde Guerre mondiale, le Comité de rédaction présente deux articles : l'un sur **les résistants de notre région** et notamment, sur Pierre Benech qui vient de nous quitter et l'autre, sur **le droit de vote et d'éligibilité des femmes acquis en 1944**, grâce, en grande partie, à leur engagement dans les mouvements résistants mais aussi à des décennies de revendication.

À PIERRE BÉNECH

IN MEMORIAM

La Résistance dans la région de Toulouse

par *Alain Lauret*

Des noms, Pierre Bénech, Lucien Béret, Robert Caussat, Angèle Del Rio Bettini, Alice Cantèle, Léon Contie, Jean-Louis Puig, Serge Ravel, Marie-Madeleine Giguët, Germaine Ricard et bien d'autres encore, restent gravés dans les mémoires.

Ce sont ceux des hommes et des femmes qui ont été la Résistance dans la région de Toulouse entre 1940 et 1944. La récente disparition de Pierre Bénech (BQH n° 58), nous offre l'occasion d'évoquer leur action et, parfois, leur sacrifice.

Après des débuts hésitants et dispersés, la Résistance toulousaine se structure dans le courant de 1941, en liaison avec les mouvements qui s'organisent progressivement dans le Midi de la France non occupé. Mais c'est l'entrée de la Wehrmacht à Toulouse, le 11 novembre 1942, qui donne à la Résistance toulousaine son élan décisif. En liaison avec les maquis organisés dans la région, la Résistance va jouer un rôle essentiel dans la libération de la ville en août 1944.

PREMIÈRES INITIATIVES ET PREMIERS PÉRILS

Au lendemain de l'Armistice qui entre en vigueur le 25 juin 1940, Toulouse et sa région se trouvent dans le Midi de la France non occupé, soumises au gouvernement du Maréchal Pétain qui s'installe à Vichy, le 1^{er} juillet 1940. Dans l'atonie qui caractérise cette période, les premières actions de Résistance sont sporadiques et isolées. Des tracts, des journaux écrits à la main ou photocopiés commencent à circuler. Des inscriptions fugitives apparaissent sur les murs. Mais il faut attendre novembre 1940 pour que l'on enregistre la première action concertée et d'une réelle ampleur. Le 5 novembre 1940, le Maréchal Pétain est à Toulouse où il est reçu avec enthousiasme par la population qui déferle dans les rues. Lorsque la voiture s'engage rue d'Alsace-Lorraine, des papillons voltigent dans les airs. Des tracts, lancés depuis le toit du n° 13 de la rue par « une ingénieuse machine ressemblant à une tapette à rat » (rapport de la police toulousaine) s'abattent sur le cortège. Aucun de ces tracts n'a été conservé. Mais il



Angelita Bettini
del Rio,
salle des Illustres
de la mairie
de Toulouse
pour sa décoration
de la Légion
d'honneur en 2010 -
photo
Remi Demonsant

semble qu'ils étaient inspirés par un article d'un journal clandestin, « Avant-garde », sur le « Maréchal félon ». Robert Caussat, l'animateur du petit groupe responsable de ce coup d'éclat, est arrêté et condamné à deux ans de prison qu'il purgera à la centrale de Nîmes et Angèle del Rio Bettini est emprisonnée à la prison Saint-Michel. Elle avait 18 ans.

Cependant, dès le début de 1941, les premiers réseaux de Résistance se mettent en place dans une assez grande confusion. Sous le commandement de Jean-Pierre Vernant, professeur de Philosophie au Lycée de garçons (Lycée Pierre de Fermat), un réseau « Libération » se développe rapidement. Dès ses origines, Pierre Bénéch est un de ses responsables le plus actif. À peu près à la même

époque, Pierre Bertaux fonde un second réseau, qui, reconnu par Londres, bénéficiera, le 11 septembre 1941, d'un premier parachutage dans la région de Pibrac. À Blagnac, on peut rappeler l'initiative du restaurateur Paul Vergé qui, en mars 1941, dirige un « Groupe de libération de Blagnac ». C'est au sein de ce groupe, dont elle était le principal agent de liaison, qu'a travaillé Germaine Ricard. À Toulouse, dans les mois qui suivent,

s'implantent progressivement des antennes des autres grands mouvements nationaux comme « Combat » ou « Franc-Tireur ». Raymond Naves, Professeur à la Faculté des Lettres, est responsable de « France au combat » en zone sud. Désigné, en 1943, comme maire clandestin de Toulouse, il est arrêté au printemps de 1944 par les Allemands. Il mourra quelques mois plus tard au camp d'Auschwitz. Toulouse voit également la naissance dans la librairie d'un émigré italien, Silvio Trentin, rue de Languedoc, d'un mouvement « Libérer et fédérer » qui se définit comme socialiste révolutionnaire mais qui ne s'implante que dans la région. Pour développer leur action et se faire connaître de la population, ces mouvements publient des journaux clandestins dont la réalisation est



à gauche,
Germaine Ricard -
collection privée

assurée à Toulouse par les imprimeries de Castelvi et des frères Raoul et Antonin (Henri) Lion, où travaille Georges Séguy, le futur Secrétaire général de la C.G.T. Arrêtés sur dénonciation en 1943, les frères Lion et Georges Séguy, qui à cette date a 17 ans, seront déportés au camp de Mauthausen. Seul, Georges Séguy est revenu de déportation. L'année 1942 est marquée par un incontestable progrès de l'esprit de Résistance dans une partie de l'opinion. Un événement va en fournir l'illustration. Le développement de la politique antisémite, acceptée par le Gouvernement de Pierre Laval à l'initiative des Allemands, a provoqué une réaction de l'archevêque de Toulouse, Monseigneur Jules-Géraud Saliège, réaction qui constitue un authentique acte de résistance. Sa protestation contre les arrestations et les déportations de Juifs et de Juives lue dans



22 août 1944 -
obsèques des héros
de la Résistance -
au centre
l'archevêque
Saliège -
Fonds
photographique
Dieuzaide -
Archives
municipales
de Toulouse

toutes les églises du diocèse, le 23 août 1942, a eu une répercussion considérable sur une grande partie de la population.

DÉVELOPPEMENT ET INTENSIFICATION DES ACTIONS

Mais le véritable tournant dans l'évolution de la Résistance dans la région de Toulouse se produit, comme dans le reste du Midi de la France, le 11 novembre 1942, jour de l'entrée des troupes allemandes dans la « zone libre ». Cette décision allemande peut être considérée comme une véritable rupture de l'armistice et la soumission au gouvernement de Vichy n'est plus qu'une fiction. Les conditions de vie sont de plus en plus difficiles et la présence de la police allemande, la tristement célèbre Gestapo, multiplie encore les dangers.

Pierre Laval, revenu au gouvernement en avril 1942, accentue la fascisation du régime en instituant, le 30 janvier 1943, la Milice qui va travailler en collaboration étroite avec les Allemands. À Toulouse, Pierre Bénech conduit l'action la plus complexe et la plus difficile de sa carrière de Résistant. En février 1943, sur l'injonction de ses chefs, il s'inscrit à la 5^e centaine de la Milice. Il peut ainsi transmettre à la Résistance des informations très importantes et très variées : liste de membres de la Milice ou des Partis favorables à la Collaboration ; plans d'usines ou d'installations stratégiques, comme la Poudrerie, la Cartoucherie ou les aérodromes ; plans des installations des gares Matabiau et Raynal. Sur le point d'être démasqué, il rejoint l'état-major de Jean-Pierre Vernant. En fonction des exigences allemandes pour pallier l'insuffisance de la main-d'œuvre en Allemagne, l'instauration du S.T.O. (Service du travail obligatoire), le 16 février 1943, aggrave encore les préoccupations de la population. De jour en jour, les réfractaires au S.T.O. sont de plus en plus nombreux. Ils vont constituer, dès la fin de l'année, le vivier de recrutement des maquis.

Dans ces conditions, les responsables de la Résistance toulousaine sont confrontés à une double obligation. Ils doivent, tout d'abord, assurer l'unification des différents

*Marcel Langer au
Jardin des Plantes de
Toulouse -
La sculpture
symbolisant la
Garonne et l'Ariège
se trouve
aujourd'hui Place
St-Michel -
Musée national
de la Résistance,
Champigny-
sur-Marne*



réseaux jusqu'alors relativement éparpillés. Ce sera le résultat de l'action de François Verdier, Forain dans la Résistance. Juge au Tribunal de Commerce de Toulouse, François Verdier s'engage très tôt dans la Résistance. Il devient le chef régional de « Libération » puis, en 1943, celui des M.U.R. (Mouvements unis de Résistance), nés de la fusion des trois grandes organisations de zone sud. Nous évoquerons un peu plus loin sa fin tragique. Il fallait également développer l'action militaire directe contre les troupes d'occupation. Deux mouvements vont s'illustrer dans ces actions à hauts risques. Créé en 1943 par Marcel Taillandier, le groupe Mohrange se donne comme tâche d'exécuter, après jugement, les agents allemands,

les collaborateurs et les dénonciateurs. Plus spectaculaires, les attentats organisés par la 35^e brigade F.T.P./M.O.I. créée par Marcel Langer, un juif polonais. Formée essentiellement d'ouvriers étrangers, la 35^e brigade est très représentative de certaines unités de la Résistance toulousaine. On y trouve en effet de jeunes résistants communistes, souvent d'origine juive, originaires d'Europe centrale ou orientale, des antifascistes italiens et des Républicains espagnols. Au début de 1944, la brigade multiplie les interventions contre les troupes allemandes. Le 1^{er} février 1944, une très violente explosion ravage le cinéma « les Variétés » à Toulouse, cinéma fréquenté habituellement par les soldats allemands. L'attentat a fait trois morts, dont Rosine Bet de la brigade M.O.I., et de très nombreux blessés parmi les spectateurs français. Il semble que la bombe ait explosé prématurément tuant ceux qui la manipulaient. Quelque temps plus tard, dans la nuit du 1^{er} au 2 avril vers vingt-trois heures, un attentat, minutieusement préparé depuis plusieurs semaines dans la montée de Purpan, pulvérise une rame – une motrice et deux baladeuses – du 66 spécial qui ramenait à leur cantonnement des soldats de la Wehrmacht. Le bilan est très lourd : 19 morts, dont deux employés de la S.T.C.R.T., et de très nombreux blessés. Mais les réactions de la population contre ces attentats qui font d'innocentes victimes françaises, sont mitigées et, parfois, très violentes. Devant cette réprobation, la brigade M.O.I. renoncera à ce genre d'action. Il faut remarquer, d'ailleurs, que les activités de certains Résistants peuvent être plus discrètes et pourtant efficaces. À Blagnac, le docteur Léon Contie, engagé dans la Résistance à partir de 1942, organise, selon les consignes nationales, la Résistance médicale : soins donnés aux Résistants malades ou blessés ; fourniture de médicaments ; établissement de certificats médicaux pour les Juifs, les Résistants et les réfractaires au S.T.O.

À la même époque apparaissent les maquis dans les zones reculées et boisées. Ces maquis, qui vivent souvent dans des conditions matérielles très difficiles, deviennent en quelque sorte les bases arrière de la Résistance. C'est le maquis de Saint-Lys qui a regroupé le plus grand nombre de Blagnacais, recrutés en grande partie dans les milieux du rugby. Ce maquis a joué, nous le verrons, un rôle important dans la libération de

Toulouse. On peut également relever la formation de « Corps francs » à l'initiative d'officiers de l'Armée de l'Armistice, dissoute en novembre 1942. Les plus célèbres de ces « Corps francs » sont celui du commandant Pommiers et celui de la Montagne Noire. Au printemps de 1944, conformément aux consignes nationales, ces organisations de Résistance multiplient les actions pour paralyser les troupes d'occupation : « Plan vert » pour le sabotage des voies ferrées ; « Plan violet » pour le sabotage des circuits téléphoniques. Le contrôle des routes secondaires prive également de leur liberté de manœuvre les Allemands, qui au début de l'été ne contrôlent, et souvent difficilement, que quelques axes principaux.

Très rapidement, au lendemain de leur installation à Toulouse, les Allemands mettent en place leur système policier, S.S. et Gestapo. Nous ne retiendrons que trois exemples, parmi tant d'autres, pour montrer la férocité de cette répression nazie à laquelle participent, hélas, des éléments français. Arrêté le 5 février 1943 à la gare Saint-Agne porteur d'une valise bourrée d'explosifs, Marcel Langer est condamné à mort pour atteinte à la Sûreté intérieure de l'État par le Tribunal spécial de Toulouse après un terrible réquisitoire de l'avocat général Pierre Lespinasse. Parce que Marcel Langer est un étranger, juif, communiste et terroriste, l'avocat général a demandé la mort. Marcel Langer est guillotiné, le 23 juillet, dans la cour de la prison Saint-Michel. Le 10 octobre 1943, l'avocat général Lespinasse est abattu rue de Metz par un commando de la 35^e brigade devenue la brigade Marcel Langer.

À partir de l'été 1943, la répression s'intensifie. Membre du « Cercle d'activité socialiste », dont Raymond Naves est le Président régional, Lucien Béret joue un rôle actif dans le réseau « Brutus » spécialement chargé de la collecte d'informations transmises à Londres. Travaillant au service du tri postal, il a pour mission d'intercepter le courrier de la Gestapo. Arrêté le 9 octobre 1943, il est affreusement torturé au siège de la police allemande. Il meurt



*Lucien Béret
au tri postal
en 1941 -
photo de famille*

huit jours après son arrestation. Mais Lucien Béret n'a pas parlé sauvant ainsi les membres de son réseau. Quelques mois plus tard, une opération de police, minutieusement organisée par la Gestapo renseignée par des délateurs infiltrés dans les réseaux de Résistance, permet aux Allemands de démanteler la direction des M.U.R. Dans la nuit du 13 au 14 décembre 1943, l'opération « Minuit » développe un plan d'arrestations dans toute la région. À Toulouse, il s'agit de François Verdier, qui sera assassiné en forêt de Bouconne, le 27 janvier 1944, de Maurice et Juliette Espitalier et d'Yvonne Curvalle. La chasse à l'homme s'étend à Foix (Irénee Cros), à Saint-Gaudens (Capitaine Gesse), à Mirande, à Caussade.

LA LIBÉRATION DE TOULOUSE

Au lendemain du débarquement des Alliés en Normandie (6 juin 1944), malgré les appels de Pierre Laval et du Maréchal Pétain lui-même, une véritable situation insurrectionnelle se développe très vite. À Toulouse, on se rend compte rapidement

22 août 1944 -
obsèques des héros
de la Résistance -
de g. à d.
Serge Ravanel,
Pierre Bertaux et
Albert «Jean»
Carovis -
Fonds
photographique
Dieuzaide -
Archives
municipales
de Toulouse



que la ville, très loin de la zone des combats, devra se libérer elle-même, ce qui impose à la Résistance toulousaine des responsabilités particulières. Dans les semaines qui précèdent la Libération, les responsables définissent les structures qui seront mises en place dès le départ des Allemands. Conformément aux directives du C.N.R. (Conseil national de la Résistance), un Commissaire de la République, Jean Cassou, est désigné pour remplacer le Préfet de Vichy. Il est assisté d'un C.R.L. (Comité régional de Libération), présidé par Jean Carovis. Le Commissaire de la République supervisera le C.D.L. (Comité départemental de Libération), attribué à Pierre Bertaux, et le C.L.L. (Comité local de Libération), chargé de la gestion de Toulouse. Cette responsabilité est confiée à Raymond Badiou, qui sera, plus tard, maire de la ville. Sur le plan militaire, le général Koenig, Commandant national des FFI, a nommé Serge Ravanel, promu à ce titre au grade de colonel, commandant de la région R 4. Serge Ravanel a comme adjoint Jean-Pierre Vernant (Colonel Berthier) pour la ville de Toulouse.

Pour faire face à l'insécurité qui se développe partout, les Allemands, renforcés souvent par la Milice française, multiplient les représailles qui n'épargnent pas la population civile. Le 10 juin 1944, le village de Marsoulas est attaqué par les S.S. de la division « Das Reich », qui font 27 victimes (11 enfants, 10 hommes et 6 femmes). Entre le 10 et le 12 juin, conformément à un véritable « plan de lutte antiterroriste », la division poursuivra son action à Saint-Michel, Betchat, Mazères, Salies-du-Salat, Saint-Martory. En remontant vers le nord, la division « Das Reich » signera son passage à Oradour et à Tulle.

Le débarquement des Franco-Américains en Provence (15 août 1944) accélère l'évolution. Pour éviter que ses troupes ne soient prises au piège qui peut se refermer sur elles, le commandement supérieur allemand leur donne, dès le 17 août, l'ordre d'évacuer la ville pour tenter de rejoindre la vallée du Rhône. Les premières unités allemandes quittent Toulouse dans la journée du 18 août. Cette évolution rapide de la situation incite le colonel Ravanel à signer l'ordre d'opération n° 7 ordonnant à tous les maquis,

mis en alerte maximale depuis la veille, de converger vers Toulouse. Le but est d'interdire aux Allemands de fuir en les privant du centre routier et ferroviaire essentiel que Toulouse représente. Dans la nuit du 18 au 19 août, les nouvelles autorités sont mises en place, conformément aux dispositions minutieusement préparées dans la clandestinité. Limogé, le Préfet de Vichy est remplacé par le Commissaire de la République. Ce devait être Jean Cassou. Mais celui-ci, grièvement blessé dans la nuit, est remplacé au pied levé par Pierre Bertaux. Dans la matinée du 19 août, Toulouse est en état d'insurrection. Des barricades s'élèvent dans certains quartiers de la ville où arrivent les premières forces maquisardes en particulier le maquis de Saint-Lys qui entre dans



Toulouse par l'avenue de Bayonne (aujourd'hui avenue de Grande-Bretagne) et subit de durs accrochages place Saint-Cyprien et au Pont neuf. Malgré les risques, ces maquisards sont accueillis avec enthousiasme par la population. Les Allemands, qui fuient en désordre, incendient avant de partir les Magasins généraux, les archives de la Gestapo, les installations et la poste de Saint-Aubin, ainsi que certaines installations sur les aérodromes de Blagnac et de Francazal. Leur plan de destructions échoue à la Cartoucherie et à la Poudrerie. Dans la ville, de violents combats se déroulent. Mais les FFI prennent peu à peu le contrôle de la situation au pont Saint-Michel et à la gare Matabiau où Pierre Bénech participe à de très dures actions menées par le commando Malgouyre de la S.N.C.F. Dans l'après-midi, les FFI libèrent les détenus de la prison Saint-Michel parmi lesquels André Malraux (Colonel Berger) arrêté par les Allemands à Gramat dans le Lot le 22 juillet 1944. À la fin de la journée, les FFI sont maîtres de la ville. Leurs pertes – 37 morts officiellement reconnus – attestent de la violence des combats. Mais, en deux jours, ils ont fait près de 12.000 prisonniers dans la région de Toulouse.

Au lendemain de la Libération de la ville, le premier geste des nouveaux responsables est de reconnaître l'autorité du Gouvernement provisoire et du C.N.R, en plaçant leur action dans le cadre du « Programme d'action de la Résistance », défini en mars 1944, programme qui instaurait une véritable démocratie républicaine, économique et sociale. Mais de très graves difficultés surgissent rapidement alors que les liens avec Paris ne sont pas toujours faciles à établir. Serge Ravanel parlera « de problèmes d'une ampleur terrifiante ». Sur le plan de la vie quotidienne, en raison de la situation des transports qui restent longtemps très perturbés par l'état des réseaux et le manque de matériel et de carburant, l'acheminement du ravitaillement et des matières premières reste longtemps très insuffisant. Ces difficultés, compliquées par des problèmes de main-d'œuvre et par le fait que la guerre se prolonge, expliquent la lenteur de la reprise des activités économiques, lenteur qui n'est pas toujours bien comprise par la population. L'hiver 1944/45 sera particulièrement difficile à Toulouse. Sur le plan militaire, sous l'impulsion de Serge Ravanel, doit s'opérer la fusion des différentes unités militaires

Charles de Gaulle et Raymond Badiou sortent du Capitole le 16 septembre 1944 - collection privée

de la Résistance, FFI et Corps francs, et des meilleurs éléments de l'Armée traditionnelle. Progressivement, cette armée nouvelle va être envoyée au combat. La plupart des forces FFI et des unités d'aviation reconstituées à Blagnac, en particulier le Groupe Dor, sont acheminées sur le front de l'Atlantique face à la poche de Royan. Intégré dans la 1^{ère} Armée du général de Lattre de Tassigny, le Corps franc Pommiès, qui a joué un rôle important dans la libération de Cahors et de Montauban avant de combattre dans la région de Tarbes, contribuera à la prise d'Autun puis aux combats dans les Vosges et en Alsace. Devenu le 48^e Régiment d'infanterie, il franchira le Rhin et occupera Stuttgart, le 2 avril 1945.

Le 16 septembre 1944 vers 10 heures du matin, le Général de Gaulle, arrivant de Marseille, atterrit à Blagnac où il est accueilli par Pierre Bertaux et Marcel Doret, le responsable de la remise en service de l'aérodrome. La foule, massée place du Capitole et dans les rues adjacentes, attend depuis des heures. On chante des chants patriotiques comme le « Chant des Partisans ». On hurle des slogans : « Laval. Douze balles ! » ou « Pétain Assassin ! ». Dans un angle de la place, un groupe de Républicains espagnols conspu Franco : « Au poteau, Franco ! » (souvenirs personnels de l'auteur). Lorsque le Général apparaît au balcon de l'Hôtel de Ville, une formidable ovation monte vers lui. Son discours, qui se termine par une envolée très gaullienne – « Je vous ai vus et vous m'avez vu. N'est-ce pas que nous sommes bien d'accord pour aller où nous voulons aller, pour y aller ensemble, fraternellement, Français et Françaises, les mains dans les mains ? » – est salué par de frénétiques applaudissements avant que la foule ne reprenne avec lui la Marseillaise. Mais lors de la réception qui suit au Capitole, réception au cours de laquelle le Général reçoit les principaux responsables de la Résistance toulousaine, les doutes puis l'amertume se développent car, selon la formule de Pierre Bertaux, le Général « considérait alors qu'avec la Libération la page était tournée. Il fallait refaire l'unité de la Nation... et, pour cela, renvoyer dans le rang les Résistants et la Résistance elle-même ». Beaucoup de Résistants toulousains ne pardonneront pas au Général, qui ne les a même pas remerciés au nom de la France, cette attitude.

BIBLIOGRAPHIE

GOUBET (Michel), DEBAUGES (Paul). « Histoire de la Résistance : Haute-Garonne ». Toulouse ; Milan ; 1986.

RAVANEL (Serge). « L'esprit de Résistance ». Paris ; Seuil ; 1995

WEIL (Henri), RAVANEL (Serge). « Les valeurs de la Résistance ». Toulouse ; Privat ; 2004.

Nombreux articles dans la Revue B.Q.H. En particulier dans le n° 39. « Pierre Bénéch. Un Résistant atypique ».

[FONDS PHOTOGRAPHIQUE DIEUZAIDE]

MAIRIE DE  **TOULOUSE**
www.toulouse.fr



L'éligibilité des femmes et la municipalité blagnacaise d'après-guerre

par *Suzanne Béret*

Compléter les trois articles déjà parus dans la revue « Blagnac, Questions d'Histoire » (1) sur le droit de vote des femmes, implique de traiter plus longuement de la genèse et du contenu de l'Ordonnance d'avril 1944, de privilégier ce qui concerne l'éligibilité féminine, d'ajouter quelques détails à la présentation des premières élues à Blagnac et de rappeler leurs actions.

VERS L'ÉLIGIBILITÉ DES FEMMES

Situation de la France en 1943-1944

L'année 1944 voit le Régime de Vichy s'effondrer en août et, de juin à décembre, les troupes de l'Allemagne Nazie se retirer de presque (2) tout le territoire de la France continentale (3). Mais, déjà en novembre 1942, le débarquement des Alliés en Afrique du Nord permet la libération progressive de l'Algérie puis du Maroc et la création le 3 juin 1943 du Comité français de Libération nationale (CFLN). Celui-ci siège à Alger, dirigé par Henri Giraud dans cette ville et par Charles de Gaulle à Londres. Ce dernier en assure seul la présidence en octobre suivant. Cet organisme prépare la libération de la France et surtout l'après, institue pour cela l'Assemblée consultative provisoire. Il se transforme en Gouvernement provisoire de la République française (GPRF), la veille du débarquement en Normandie en juin 1944, pour éviter que la Métropole ne soit placée sous l'autorité d'une administration alliée préparée par Roosevelt et pour avoir plus de poids dans l'exercice du pouvoir en territoire libéré.

L'Assemblée consultative provisoire

Créée par l'ordonnance du 17 septembre 1943, l'Assemblée consultative provisoire doit « *fournir une expression aussi large que possible, dans les circonstances présentes, de la représentation de l'opinion nationale* ». Aussi, ses quatre-vingt-quatre membres (4) – nombre qui ne cessera d'augmenter – hostiles au Régime de Vichy proviennent en majorité de

*Photo du haut :
source
histoire-image.org/
fr/etudes/
premier-vote-
femmes-france*

De Gaulle
et l'Assemblée
consultative
à Alger -
[https://www.
histoire-image.
org/fr/etudes/
alger-capitale-
france-libre](https://www.histoire-image.org/fr/etudes/alger-capitale-france-libre)



la Résistance, mais aussi du Sénat, de la Chambre des Députés et des Conseils généraux des territoires de la France libre. Elle siège à Alger auprès du CFLN de novembre 1943 à juillet 1944, puis se déplace à Paris en même temps que le GPRF jusqu'en août 1945. Son rôle d'une importance cruciale consiste à émettre des avis – approuvés nécessairement par le CFLN puis par le GPRF avant de déboucher sur une ordonnance – pour reconstruire le pays, refonder la République et la démocratie et préparer la rédaction d'une nouvelle constitution (adoptée en octobre 1946).

Le Général de Gaulle préside la séance inaugurale le 3 novembre 1943.

Toujours d'après l'ordonnance de septembre 1943, « elle peut constituer en son sein des commissions spécialisées » pour débattre de certains sujets et ainsi faciliter le travail de l'Assemblée en séance plénière. Au nombre de dix, ces commissions concernent : les affaires étrangères, les finances, l'éducation nationale, la santé, la jeunesse ... et notamment la réforme de l'État qui va décider du vote des femmes et de leur éligibilité.

La commission de réforme de l'État

Présidée par Paul Giacobbi, sénateur radical de la Corse, elle travaille sur les futures institutions entre le 23 décembre 1943 et le 24 mars 1944.

Le 23 juin 1942, De Gaulle fait une déclaration depuis Londres « audacieuse et même révolutionnaire » puisqu'incluant les femmes, publiée dans les journaux clandestins « ... Une fois l'ennemi chassé du territoire, tous les hommes et toutes les femmes de chez nous éliront l'Assemblée nationale qui décidera souverainement des destinées du pays ». Mais, il ne renouvelle jamais cette précision dans ces discours postérieurs. Le programme du



Fernand
Grenier -
collection
privée

Conseil National de la Résistance ne fait aucune allusion aux droits civiques des femmes. Il émet simplement l'idée que « le suffrage universel » doit être rétabli sans ajouter s'il se fera avec ou sans les femmes. Les membres de la commission sont très divisés sur cette question. Lors de la deuxième séance, Paul Giacobbi demande à François de Menthon, représentant du Comité français de Libération nationale, venu donner l'avis de celui-ci : « Pensez-vous qu'il soit très sage dans une période aussi troublée que celle que nous allons traverser de nous lancer dans cette aventure que constitue le suffrage des femmes ? ». Cet argument conforte les partisans du statu quo, adversaires à toute sorte de réformes et ébranle même le porte-parole du CFLN qui admet que « le vote féminin n'est pas

indispensable pour la désignation de la première assemblée ».

Les débats et les affrontements se poursuivent durant les trois mois. Toutefois, début janvier 1944, la commission adopte le principe du suffrage féminin à condition que la représentation masculine soit suffisante, ce qui est loin d'être le cas à ce moment-là. Le délégué communiste, Fernand Grenier (5), se réfère aux propos du Général de Gaulle et va bien plus loin en déclarant : « *La femme de France doit avoir le droit et le devoir de s'occuper de la chose publique* ». Il souhaite que l'Assemblée consultative affirme que la femme est électrice et éligible « *afin que nous lui manifestations notre solidarité et notre volonté de ne plus la traiter en mineure, en inférieure* ». Pour la première fois dans cette assemblée apparaît enfin la notion d'éligibilité. Des résistances, des réticences, des tensions entretenues notamment par les radicaux font obstacle à la réalisation de ce vœu. P. Giacobbi et ses partisans ne s'en tenant qu'au droit de vote, font valoir : « *le déséquilibre numérique entre les sexes avant le retour des prisonniers et des déportés, le délai trop court pour inscrire les femmes sur les listes électorales, le risque de fraudes* ». De plus, ils craignent que les femmes votent « *sous influence cléricale, ce qui favoriserait les forces conservatrices* ». En mars, fidèle à ses convictions, Fernand Grenier dépose un amendement rédigé en ces termes : « *Les femmes seront électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes* », la commission, sensible à l'opinion de P. Giacobbi, le rejette. Fernand Grenier ne se décourage pas et le présente lors du vote en séance publique, le 24 mars. Après avoir écouté ses arguments et ceux de Louis Vallon, les délégués l'adoptent par 51 voix contre 16. Il devient l'article 17 de l'ordonnance du 21 avril sur l'organisation des pouvoirs publics après la Libération signée par De Gaulle, parue au Journal officiel le 22 et confirmée par l'ordonnance du 5 octobre 1944 sous le Gouvernement provisoire de la République française.

En plus de cet article, cette ordonnance réaffirme le droit de vote des femmes dans son article premier et stipule qu'un an au plus tard après la libération totale du territoire une Assemblée constituante sera élue... *par tous les Français et les Françaises majeurs*. Elle donne les consignes pour former durant la période transitoire, les conseils municipaux qui doivent, dès leur installation, entreprendre « *la révision ou la reconstitution des listes électorales* » et procéder « *à l'inscription des femmes devenues électrices* », elle tient à rétablir les conseils généraux...

LES FEMMES BLAGNACAISES AU CONSEIL MUNICIPAL

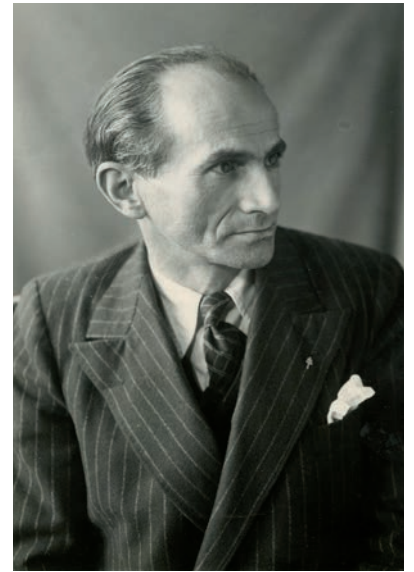
Avant l'élection

Le 20 août 1944, lendemain du départ des Allemands de Blagnac, Jean-Louis Puig, responsable du Comité local de Libération, se présente à la mairie, accompagné de Robert Rabary. Jacques Mignard, maire de Blagnac depuis 1935, démissionne, sans y être obligé puisqu'il n'a pas été nommé par « l'usurpateur ».

Le conseil municipal provisoire composé de MM. Puig qui assure les fonctions de maire, Amiel, Bézard, Rabary, Pied de Vaché, Lortet, Pujol, Vergé, Gabarre et de Mme Weidknet (6) se réunit le 23 octobre.

Mme Weidknet, seule femme, s'intéresse aussitôt aux problèmes alimentaires du moment et demande le retour du marché (7)... Sans doute, en désaccord avec ces messieurs, elle quitte cette assemblée le mois suivant.

Fortes de leurs nouveaux droits, les Blagnacaises acceptent mal ce conseil municipal entièrement masculin et s'en plaignent auprès du Comité départemental de Libération. Averti par une lettre du préfet datée du 2 janvier 1945, le maire fait part de ces démarches « *faites à son insu* » à ses collègues le 9 février. Il leur apprend donc « *qu'une adhérente de l'Union des Femmes de France de la commune* » a écrit à ce Comité « *pour faire nommer*



Paul
Giacobbi -
collection
privée

une ou deux femmes en remplacement de Mme Weidknnnet ».

Mme Delpech (Union féminine française) et Mme Béziat (Action féminine) sont prêtes à jouer ce rôle. Leur acceptation par le conseil municipal est mise aux voix. Même si les résultats sont très partagés (M. Amiel s'est abstenu), il est décidé « *de faire appel à elles pour siéger au conseil municipal* ». Le 14 mars suivant, le préfet donne son accord « *à l'intégration de deux femmes au sein du conseil municipal à la suite de l'intervention du Comité départemental de Libération pour les candidatures Béziat et Feuillerat (Mme Delpech s'est désistée à son profit) à condition que le conseil municipal prenne une décision motivée à ce sujet* ». Mme Delpech doit fournir une lettre de démission et justifier sa décision.

Pris par la préparation des élections municipales, la rédaction des nouvelles listes imposées par l'article 9 de l'ordonnance du 21 avril 1944, les membres du conseil ne parlent plus de cette affaire.

Après l'élection

Le 29 avril 1945, comme tous les Français et Françaises, les Blagnacais se rendent aux urnes et les Blagnacaises y vont pour la première fois.

Les nouveaux élus se nomment : MM Amiel Jean, Puig Jean-Louis, Bézard Pierre, Samazan Jean-Marie, Clerc Émilien, Combes Jules, Mme Béziat Françoise, MM. Gabarre Étienne, Masse Denis, Pujol Robert, Mme Peyrouzet Marie, MM. Poujade Pierre, Saint-Blancat Charles, Vergé Paul, Dubord François et Delpech François.

L'absence de mesdames Feuillerat et Delpech se remarque aussitôt, seule Mme Béziat a maintenu sa candidature. Effrayées par des responsabilités dont elles n'ont pas l'habitude, ces deux femmes préfèrent se retirer et être remplacées par une plus « courageuse » : Mme Marie-Antoinette Peyrouzet. Mme Delpech a carrément laissé la place à son époux, François.

Le 6 mai, Jean-Louis Puig est élu maire et Pierre Bézard, adjoint. Vient ensuite la nomination des membres dans les commissions. Mesdames Béziat et Peyrouzet se retrouvent dans celles des « chemins », de « l'hygiène », de « l'urbanisme », dans la « Commission électorale », celles des « fêtes », du « Ravitaillement », du « Bureau de bienfaisance » et enfin dans celle de « la Caisse des écoles, de l'enseignement et des sports ».

Cette commission prévoit de se réunir rapidement, car la directrice de l'école de filles demande « *un arrêté pour interdire à tout enfant d'âge scolaire de fréquenter les dancings* ». Tandis que le maire « *interviendra auprès de Mme Richard – café Barthès – (8) pour qu'elle n'accepte pas les enfants en question dans son établissement* ». MM. Puig, Vergé, Masse, Samazan, Amiel, Gabarre et Delpech se réservent la commission des « finances ».

Le même jour, « *comme la population blagnacaise ne cesse de croître* », (2360 habitants en 1940 et 200 de plus en 1945), en vertu de la loi du 27 juillet 1923, les conseillers vont demander au Préfet un poste d'adjoint supplémentaire. Après son accord, le vote a lieu le 14 juillet. Mesdames Béziat et Peyrouzet se présentent ainsi que M. Saint-Blancat. Mme Béziat obtient huit voix, M. Saint-Blancat, six et Mme Peyrouzet, une. Mme Béziat Françoise est donc élue adjointe au maire.

Quelques mots sur ces élues

• Françoise Noëlle Abadie épouse Béziat

Elle naît le 25 décembre 1908 à Pibrac dans une famille de bouchers particulièrement travailleurs. Après de brillantes études à la faculté de Toulouse, en 1934, aidée financièrement par son père, Pierre Abadie (rescapé de la Grande Guerre), elle ouvre une pharmacie à Blagnac boulevard Firmin Pons. Pour cela, elle doit fournir la permission écrite de son fiancé, Jean-Baptiste Béziat. Révoltée par cette obligation, elle ne peut faire autrement que de s'y soumettre. Très peu de temps après, le 4 août 1934, le mariage a lieu à Pibrac.



*Françoise Béziat
et son époux
devant
la pharmacie
en 1934.
Collection famille
Béziat-Dumoulin*



Jean-Baptiste Béziat est né à Toulouse, rue Montplaisir, le 6 juin 1909. Ses parents, Jean-Exupère Béziat et Françoise Alexandrine Marie-Rose Maignac sont dits « propriétaires ». Après son mariage, il vit à Blagnac avec son épouse. Dans les années 1950, il s'investit dans les fonctions de maire à Pibrac.

*Quelques années
plus tard
en tenue
de « cérémonie ».
Collection famille
Béziat-Dumoulin*

Françoise Béziat, femme de caractère, énergique, s'implique contre l'occupant : par exemple, amie du Docteur Léon Contie, grand résistant, elle le reçoit chez elle et lui procure clandestinement des médicaments.

De bons conseils, elle est très appréciée des Blagnacais. « Fan » de rugby, elle ne manque aucun match au stade de Blagnac et, d'après des Anciens, elle donne de la voix pour encourager ou huer les joueurs.

Veuve depuis 1982, elle décède à Cornebarrieu en avril 2001. Sa fille, Françoise, a suivi la même voie professionnelle.

À gauche,
Antoinette Peyrouzet
et son époux,
à droite, sa sœur,
Jeanne,
et son beau-frère
(collection
Marcelle Viale)



• Marie Antoinette Descuns épouse Peyrouzet

Pure Blagnacaise, elle naît dans notre commune le 26 octobre 1904, fille de Hubert Marcellin Descuns et de Joséphine Rivière, cultivateurs chemin des Ramiers. Après une enfance et une scolarité « sages » et sans histoire particulière, elle se marie à Blagnac le 9 mai 1925 avec Émile Peyrouzet, employé dans les P.T.T. Ils auront un fils, René. Émile François Marguerite Jean Peyrouzet est également natif de Blagnac. Il y voit le jour le 9 août 1901. Son père, François Peyrouzet, travaille comme coiffeur, à l'entrée de la place de l'église, face à la rue Lavigne et sa mère, Jeanne Marie Samazan comme tailleur.

Antoinette Peyrouzet est d'un naturel calme, sensible. C'est une femme pleine de bon sens, toute en douceur, ce qui ne veut pas dire faible de caractère, bien au contraire. Elle aussi pendant l'occupation fait preuve de « résistance », en secondant son mari qui fait partie d'un groupe de résistants, proche des communistes, en accueillant des réfugiés chez elle, en cachant des résistants avec courage.

Durant toute sa vie, toujours prête à rendre service, elle s'attire la sympathie et l'amitié des Blagnacais.

Elle décède quatre ans après son époux, le 21 mars 1980.

Leurs actions comme conseillères municipales

Mme Peyrouzet et Mme Béziat semblent se partager les revendications ou les remarques. Si l'une prend la parole, l'autre, tout en la soutenant, s'abstient de faire de même. Elles se réunissent plusieurs fois avec la commission chargée de la révision des listes électorales.

Mme Béziat s'occupe des manifestations : 14-Juillet ; commémoration de la Libération de Blagnac en août avec réception d'honneur pour les prisonniers et déportés ; fête des Mères en mai avec remise de diplômes aux plus méritantes et fête des écoles début juillet : celle du 6 juillet 1947 s'intitule « Journée Républicaine et Laïque ».

Mme Peyrouzet, en septembre 1945, fait partie des membres qui représentent le conseil municipal à la réception des travaux de la nouvelle école publique de filles en présence de l'architecte, M. Thuries.

Pour les écoles : Mme Béziat insiste pour que la Commission des travaux fasse goudronner les préaux à l'école de garçons. Elle propose d'écrire une lettre à M. l'Inspecteur de la santé publique « afin qu'il désigne le médecin-inspecteur des écoles ». Mme Peyrouzet voudrait « qu'un panneau « Attention École » soit placé à l'entrée de la rue de la Croix-Blanche, que « les carreaux manquant à l'école des filles soient posés » et que soit « activée la remise en état d'une classe au nouveau groupe scolaire afin d'obtenir la nomination d'une institutrice pour la quatrième classe ».

Hygiène et environnement : Mme Peyrouzet suggère « d'ouvrir l'eau deux fois par semaine pour permettre le nettoyage des rigoles » et « que l'on veuille bien faire nettoyer les abords du mur du couvent et faire enlever les ordures qui s'y sont déposées ».

Mme Béziat demande « de faire couper les ronces en bordure de Garonne après le terrain des sports et le long du canal d'aménée du moulin ».

Chemins et sécurité routière : Mme Peyrouzet renouvelle plusieurs fois son désir « de faire entretenir le chemin des Quinze-Sols par les camions transportant des graviers qui l'empruntent » et « de même pour le chemin des Ramiers ».

Mme Béziat signale « que les chauffeurs de la R.T.C.R.T. n'observent pas de façon régulière les prescriptions du Code de la route notamment aux arrêts de l'autobus » et elle demande « que des observations soient faites à la Régie afin d'éviter des accidents regrettables ».

Ravitaillement : Mme Peyrouzet propose « de rétablir le marché du jeudi pour la volaille ».

En principe, le maire et les conseillers municipaux leur donnent satisfaction dans la mesure du possible. Parfois, quelques différends surgissent. Lors d'une séance, en août 1945, qui porte sur l'aménagement du Ramier, Mme Peyrouzet suggère de « mettre un kiosque à musique au milieu de la grande allée ». Le maire préférerait « entre la grande allée et celle qui longe le terrain des sports ».

Mme Peyrouzet « le combat parce que cet emplacement n'est pas ombragé et risque de rester longtemps ainsi ». En définitive, ce projet ne voit jamais le jour, car comme l'estime



Emplacement de quelques fermes loin du centre

M. Vergé « *il y a des choses plus urgentes comme l'adduction d'eau* ».

En décembre 1945, Mme Béziat est absente à la séance où il est question de l'achat du Canalet. Aussi à la lecture du compte-rendu elle proteste contre le terme « *utilité publique* » employé dans la délibération. D'après elle « *Il aurait mieux valu mettre hygiène à la place* ». M. le maire soutient que « *les mots sont judicieusement employés* ». Comme Mme Béziat maintient sa protestation, il est passé au vote et par douze voix contre une sa demande est rejetée.

La cantine : Dès leur élection, Mme Béziat et Mme Peyrouzet, appuyées par le conseil municipal, se renseignent auprès de l'Inspection académique pour savoir si la cantine qu'elles projettent de créer peut être mixte. La réponse les encourage : « *Elles existent déjà et fonctionnent sans inconvénient. Vous pouvez en créer une à l'école de filles dans le local disponible* ». Elles créent donc une cantine et s'y investissent bénévolement. Elles fournissent du matériel, ce qui est absolument nécessaire car l'inventaire du 28 novembre 1945 se compose seulement « *d'une série de casseroles, de deux couvercles universels, d'une jeannette, d'une lessiveuse, d'un fer électrique et de quatre fers à repasser* ».

Le Président du Conseil général, Eugène Montel, envoie une subvention de 3000 francs, le Ministre de l'Éducation nationale une de 2000 francs par l'intermédiaire de la Préfecture. Les quatre-vingts enfants, qui doivent fournir la boisson et le pain, mangent dans un local dépendant de la nouvelle école de filles. Ils viennent des fermes situées au-delà de la route de Grenade (voir page 23) à pied ou à vélo. Mme Danel, employée et rétribuée par la mairie, aide à la préparation des repas. Mesdames Béziat et Peyrouzet et leurs époux surveillent les enfants à tour de rôle.

Le 10 octobre 1947, le maire « *remercie le conseil municipal de sa collaboration durant ces deux années de gestion* », et il signale « *les bons résultats malgré les difficultés inhérentes à la situation actuelle* ».

Le 19 octobre ont lieu les nouvelles élections et le conseil municipal se réunit le 23 avec deux autres femmes : Mesdames Dast Marie et Thollon Emma.

Les premières élues blagnacaises ont accompli leur mission avec sérieux et du mieux possible.

Comme prévu, l'Ordonnance du 21 avril 1944, permet aux femmes françaises de voter et d'être éligibles. Dans le préambule de la Constitution du 27 octobre 1946 « *Le peuple français (...) proclame : La loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux des hommes* ». Pourtant, elles demeurent minoritaires parmi les élus, jusqu'à la loi du 6 juin 2000 sur la parité qui reprenant la loi constitutionnelle du 8 juillet 1999 « *tendant à favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives* » oblige tous les partis « *à présenter, dans les scrutins de liste, une moitié de candidats de chaque sexe à une unité près* ».

Surtout depuis 2014, les partis politiques appliquent cette loi dans la rédaction de leurs listes. Les élections municipales de mars dernier le prouvent.

NOTES

- (1) Revue « Blagnac, Questions d'Histoire » numéros 9, 29 et 30
- (2) À cette date, les Allemands occupent encore quelques « poches » (Menton, Colmar... Lorient... Royan... Saint-Nazaire) libérées l'une après l'autre. Grâce à la Résistance française et aux Alliés leur retrait total a lieu début mai 1945.
- (3) La Libération de la Corse s'est déjà faite de septembre à octobre 1943 sous le commandement du Général Henri Giraud.
- (4) À Alger, la commission ne compte qu'une femme, Marthe Simard, représentante de la Résistance extérieure (Canada) ; à Paris, six représentent la Résistance métropolitaine dont les très connues Lucie Aubrac et Marie-Claude Vaillant-Couturier entre autres.
- (5) Déjà, il est amené à poser la question du vote des femmes quand, à la demande du Général de Gaulle, il fait partie à Londres, en avril 1943, d'une commission de réforme de l'État dirigée par le juriste René Cassin.
- (6) Pour mieux la connaître lire la revue « Blagnac, Questions d'Histoire » numéro 52
- (7) Ses propos ont déjà été rapportés dans la revue « Blagnac, Questions d'Histoire » n° 50
- (8) Ce café au coin du boulevard Firmin-Pons et de la rue Bacquié-Fonade a changé plusieurs fois de nom, la salle de bal contiguë est aujourd'hui occupée par le restaurant « L'Autan des Saveurs ».
- (9) Un article lui a été consacré dans la revue « Blagnac, Questions d'Histoire » n° 45

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Archives municipales de Blagnac :

Série D : 1D31

Série R : 1R23

État civil et recensements

Archives départementales de la Haute-Garonne

État civil

Documents en ligne

- Débats de l'Assemblée consultative provisoire Direction des Journaux Officiels. Réédition 2003. Crémieux-Brilhac (Jean-Louis) in Espoir n° 134

- Ordonnance du 21 avril 1944

- Grenier (Fernand Joseph) : « C'était ainsi... (Souvenirs) » Éditions sociales Paris 1965

- Guéraiche (William) : « Les femmes politiques de 1944 à 1947 : quelle libération ? » Éditions Belin 1995

- Préambule de la Constitution du 27 octobre 1947

Je remercie mesdames Marcelle Viale et Françoise Dumoulin d'avoir eu la gentillesse de me donner des renseignements sur les deux élues (tante pour l'une, mère pour l'autre).

Voyage vers la liberté

De la mer de Chine aux rives de la Garonne

par Marie-Christine Sempé-Raufast

Il y a 45 ans, Saïgon tombe aux mains du Nord Vietnam. Le communisme triomphe dans toute l'ancienne Indochine française. S'ensuit, pendant quelques années, un terrible exode d'une partie de la population laotienne, cambodgienne et vietnamienne qui craint des représailles de la part des vainqueurs. Quelques-uns de ces migrants, surtout vietnamiens, se sont installés dans notre commune et dans les environs proches *.

I – LES GUERRES

La France est présente au Vietnam depuis le débarquement en Cochinchine en

1858 qui doit mettre fin aux persécutions religieuses commises sur les missionnaires. En 1887, le Vietnam devient une colonie française alors que le Laos et le Cambodge sont des protectorats. Cette présence se poursuit jusqu'en 1954 qui voit la défaite de la France à Diên Biên Phu.

La guerre d'Indochine, de 1946 à 1954, est un conflit qui oppose la France à la Ligue pour l'Indépendance vietnamienne fondée et dirigée par Hô Chi Minh.

La guerre du Vietnam, de 1955 à 1975, oppose le Nord Vietnam (capitale Hanoi) soutenu par le front de l'Est et la Chine au Sud Vietnam (capitale Saïgon) militairement aidé par les États Unis.

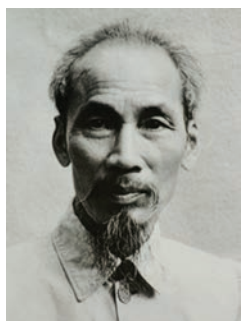
II – LA CHUTE DE SAÏGON ET L'EXIL

Le 30 avril 1975, le Nord Vietnam lance une offensive contre le Sud Vietnam et remporte la victoire. La reddition va entraîner l'exil de nombreux Vietnamiens.

Il y aura 3 vagues :

- La première vague, en 1975, concerne principalement les proches du gouvernement de Saïgon, mais de nombreux habitants de la ville, affolés, tentent également de quitter le pays. Les jardins de l'ambassade des USA sont occupés par des milliers de personnes qui veulent s'enfuir. Les hélicoptères US surchargés évacuent la ville. Plus de 305 000 réfugiés parviennent à rejoindre les navires américains qui croisent au large et qui vont se diriger vers les Philippines et les diverses bases américaines. Saïgon se nomme désormais Hô Chi Minh-Ville.

Hô Chi Minh
1946
Wikipedia



Note :

(*) Dans cet article, nous avons choisi d'évoquer la chute de Saïgon plutôt que sa libération. En effet, en fonction de l'angle politique sous lequel on se place, on choisit le terme « chute » ou « libération ». La plus grande majorité des personnes d'origine asiatique de nos communes ont fui leur pays pour échapper aux conséquences de la « chute », nous avons donc privilégié cette vue. De plus, étant donné que les migrants vietnamiens sont également plus nombreux à Blagnac et Beauzelle que les Laotiens et Cambodgiens, nous parlerons donc, en priorité, du Vietnam.

- La deuxième vague s'étend de 1975 à 1980. La population est contrôlée, privée de liberté, elle écoute les discours et la propagande communiste, assiste abasourdie aux nationalisations. À tout cela s'ajoute la conscription obligatoire. Une majorité de jeunes tentent alors de fuir le pays.

- La troisième vague, à partir de 1980, fait suite à une situation économique déplorable. Le régime se durcit, on confisque les biens, on change de monnaie, on interdit les commerces privés. La collectivisation des terres est en opposition avec la culture ancestrale d'exploitations familiales. Une autre vague de réfugiés quitte le Vietnam officiellement aidée par le gouvernement.

Les derniers Boat People sont rejetés par les premiers pays accueillants tels que la Thaïlande qui ne peut plus assurer l'accueil du flot intarissable de réfugiés.

*Les Boat People
rejetés à la mer -
Libération
16/06/1979*

*Port de Saïgon -
Archives
of Vietnamese
Boat People*



III – LES RÉFUGIÉS

De 1975 à 1997, 3 millions de personnes quittent la péninsule indochinoise ; un nombre de Boat People estimé entre 200 000 et 250 000 n'a pas survécu.

Les Vietnamiens qui sont restés au pays subissent de lourdes représailles. De 1975 à 1982, 65 000 personnes ont été exécutées et plus d'un million ont été envoyés dans les « camps de rééducation ». Le but était de garantir l'unité nationale par l'endoctrinement.

Exemple de ... problème arithmétique « Un garçon a élaboré un piège et tué 10 Américains. Le jour suivant, il conçut un piège et tua 15 Américains. Combien a-t-il tué d'Américains en tout ? »

Les Land People : les réfugiés de la terre

En 1975, conséquence de la prise de Saïgon par le Nord Vietnam, les Khmers Rouges dirigés par Pol Pot remportent la victoire dans la guerre civile cambodgienne, le parti révolutionnaire populaire lao prend le pouvoir au Laos.

Laotiens et Cambodgiens fuient alors le changement de régime de leurs pays. Au Laos, on assiste à une répression sanglante concernant les « collaborateurs » (chasse à l'homme et génocide des Hmongs). Un des effets de cette politique est l'exode de près de 10% de la population qui entreprend la traversée terrestre vers la Thaïlande, mais la route est très dangereuse,

Au Cambodge, le régime de terreur des Khmers rouges s'est rendu coupable de l'assassinat de plus de 20% de la population.

Les Boat People : les réfugiés de la mer

Le terme « Boat People » fait référence à des individus quittant le Vietnam sur des bateaux de fortune et entamant un long périple périlleux sur les mers à la recherche



Boat People - Archives of Vietnamese Boat People

d'un asile. 800 000 personnes ont quitté le pays par la mer. La place sur un bateau coûte très cher, il faut payer l'essence, les vivres, les réparations, l'organisation ainsi qu'éventuellement une part au gouvernement. La fuite se fait à bord de petits bateaux de pêche, barques, jonques, sampans inadaptés à la haute mer. Il faut éviter les garde-côtes ou les agents de sécurité corrompus qui exigent de l'argent, des bijoux ou simplement tirent sur les bateaux. Le voyage peut durer un mois au milieu des ordures et des excréments, beaucoup d'embarcations coulent sous le poids des réfugiés. On a pu même relever des actes de cannibalisme. À cela s'ajoutent les rencontres avec les pirates qui sévissent dans le Golfe de Thaïlande et qui attaquent le moindre rafiote, assassinent, violent les femmes et même les fillettes, les enlevant

pour les vendre dans des maisons closes. Toutefois, les Vietnamiens sont prêts à tout pour obtenir leur « tu do » (liberté) qu'ils vont payer très cher.

Les Boat People émeuvent l'opinion occidentale. Un bateau calédonien, l'« Ile de lumière », est transformé en hôpital par le comité « un bateau pour le Vietnam » qui regroupe autour de Bernard Kouchner des personnalités comme Jean-Paul Sartre, Raymond Aron, André Glucksmann, Yves Montand et Simone Signoret. Raymond Aron et Jean-Paul Sartre demandent des visas à l'Élysée. Certains intellectuels de gauche déçus par ce

nouveau régime ont mauvaise conscience d'avoir soutenu les mouvements de libération devenus à leur tour oppresseurs. J. Chirac, maire de Paris organise un pont aérien entre la France et le Vietnam repris ensuite par F. Mitterrand. En 1981, on assiste à la mobilisation de la communauté internationale et le 30 avril, le « Comité International contre la piraterie » est fondé avec Bernard Kouchner en tant que responsable. Plusieurs vaisseaux (venant de 31 pays) sont affrétés par les médecins.

Les camps de réfugiés se situent en



Sauvetage en mer - Archives of Vietnamese Boat People

Thaïlande, Malaisie, Indonésie, Philippines, pour aller en France, les Vietnamiens transitent par Bangkok.

L'arrivée et l'installation en France :

Les principaux pays qui accueillent les réfugiés sont les USA, le Canada, l'Australie et la France. Lorsque les réfugiés arrivent en France, ils sont pris en charge par la Croix-Rouge et sont emmenés au Centre de transit à Créteil. Ils sont ensuite répartis dans trois foyers de travailleurs. Le gouvernement facilite les procédures d'accueil dont le statut de réfugié, le permis de séjour, l'inscription dans des centres de

formation professionnelle, l'attribution de bourses et la naturalisation. Les Français sont globalement émus par le sort de ces réfugiés à qui ils apportent des vêtements, de la nourriture. Les Vietnamiens sont également aidés par leurs compatriotes habitant déjà en France.

À l'arrivée, ils doivent faire face au déclassement de leur activité professionnelle, leur formation initiale et leurs diplômes ne sont pas reconnus, mais ils ont presque tous trouvé du travail comme manœuvres, gardiens, agents d'entretien et plus tard ils ouvrent des petits commerces ou des restaurants ainsi que des ateliers de confection. La main-d'œuvre vietnamienne jouit d'une réputation de docilité, de respect, de politesse, de discrétion et de fiabilité. Les femmes qui parlent rarement le français sont employées dans la couture, par exemple, mais ne sont parfois pas déclarées.



*Mer de Chine
80 000 morts -
Libération -
25/06/1979*

L'intégration

Malgré les difficultés linguistiques, culturelles et économiques, l'intégration a été globalement réussie et rapide. Les jeunes se sont facilement adaptés à leur nouvelle vie, mais les anciens ont eu plus de difficultés. Une culture, un climat, une cuisine, une langue, une religion différente, l'abandon de leur héritage culturel, social et économique ; tout cela a engendré un mal-être et un repli chez ces personnes âgées déracinées.

Les réfugiés maintiennent néanmoins des liens étroits avec leurs compatriotes et font appel aux réseaux communautaires, mais sans avoir de revendications identitaires ; « nhâp gia tuy tuc » (quand tu entres dans une maison, suis ses coutumes). Ils sont restés fidèles à leur culte même si certains sont de religion catholique, possédant dans leur maison l'autel des ancêtres, ils participent à la vie religieuse lors de la fête du Têt notamment et se rendent, pour les plus croyants, dans les pagodes. Ils aiment se retrouver autour de petits repas dans le parc de La Ramée. Ils conservent leurs coutumes et habitudes de vie et entretiennent la mémoire collective, car ils conservent un grand attachement à leur culture d'origine. Ils maintiennent les traditions dans leur famille qui a un rôle essentiel au Vietnam en parlant vietnamien et en mangeant vietnamien.

Leur culture, héritière de Confucius, prône le respect du pouvoir, de l'état, de la famille et des autres. Ils veulent vivre en harmonie avec le pays qui les accueille, pour cela ils apprennent à ne pas s'épancher et à pondérer leurs sentiments.

Autorisés depuis les années 90, les Viêt Kiêu (Vietnamiens habitant à l'étranger) aiment retourner dans leur pays pour retrouver le reste de la famille.

IV – LES TÉMOIGNAGES DE L'EXODE

Nous avons davantage parlé du Vietnam et des Vietnamiens, mais nous évoquerons un autre témoignage concernant le Laos touché par cet exode.



*Fête du Têt -
Année du Rat 2020
- Pagode
de Cornebarrieu -
Photo de l'auteur*

Sith, de son vrai nom Litnhouvongs Phongprasith est d'origine laotienne. En 1975, il habite dans le sud du Laos, le « Royaume du Million d'Éléphants », il a 18 ans et est étudiant. Il assiste alors à la mise en place du régime communiste soumis à une forte influence du Vietnam, il est très anxieux et est démoralisé par les méthodes autoritaires et rigides du gouvernement qui cherche à prendre le contrôle de la jeunesse. Au bout d'un an et demi d'attente, Sith décide d'échapper à la conscription, il a, dit-il, des « rêves plein la tête » et veut « sauver sa peau ». Il va partir seul, car sa famille est très nombreuse et éparpillée. Il s'enfuit fin 1976, à pied, de Ubon son village vers la frontière thaïlandaise, une soixantaine de kilomètres, mais le voyage est périlleux, le sol gorgé de mines, il doit se cacher pour éviter les patrouilles et trouver un moyen de traverser le Mékong. Étant donné que c'est la période de sécheresse, le fleuve est moins large, mais toujours aussi dangereux. Il trouve une petite pirogue qui accepte de le mener sur l'autre rive avec 5 ou 6 autres personnes. Bien que la frontière avec la Thaïlande soit très surveillée, il parvient à la franchir, il est pris en charge par l'ONU et est dirigé vers un camp de réfugiés. Le camp est surpeuplé, les conditions de vie difficiles, la nourriture est pauvre, mais cela ne fait rien, « l'important c'est la liberté ». Étant célibataire donc non prioritaire, il va rester un an et demi dans le camp, bien sûr sans aucune nouvelle de la famille, il ne peut pas la contacter, ce serait trop dangereux pour ses parents. Il côtoie d'autres compatriotes, mais aussi des Cambodgiens, un homme d'une quarantaine d'années est anéanti, toute sa famille a été assassinée, parents, femme et enfants. « Ils (les Cambodgiens) ont souffert plus que nous ». Il demande à être dirigé vers Toulouse, car son frère aîné y est étudiant, on lui fournit des papiers avec un visa de touriste.

Arrivé à Paris, en 1978, il est pris en charge par l'OPRA (Office Français de Protection des Réfugiés) qui lui trouve un foyer d'accueil pour célibataire et organise des formations de 6 mois notamment de français. Sith a énormément de volonté, il veut s'en sortir, il dit « pour bien savoir, il faut écouter ». « Co biêt thi thua thôt không biêt thi dua côt ma nghe » : « Si tu sais, exprime-toi, si tu ne sais pas, adresses toi et écoutes », affirme le proverbe vietnamien.

Le foyer lui trouve un travail 6 mois après, en 1979, il y restera jusqu'en 1994, date à laquelle l'entreprise ferme.

Il n'a pas eu de difficultés à s'intégrer, « il faut savoir partager et échanger ».

Il vit maintenant à Léguevin, pratique le culte bouddhiste, est l'heureux père de 4 enfants et avec sa femme, d'origine laotienne également, il possède un camion restaurant avec cuisine asiatique bien sûr. Il vient donc nous régaler le samedi matin au marché de Blagnac.

*Sith
dans son
camion restaurant
au marché
de Blagnac -
photo de l'auteur*



Dant Luc

Françoise Dant Arias nous a livré l'histoire terrible de son père (et de sa famille), de son nom de naissance Tràn Van Phuc, devenu Dang Van Phuc et ensuite Dant Luc.

« Il naquit, suivant les documents officiels, le 5 mars 1943. En réalité, étant de signe astrologique Singe, son année de naissance serait 1944. Les Chinois décomptent l'âge dès la conception de l'enfant et non pas à partir de la naissance.

Ses parents se sont rencontrés à Dong Hoi (centre du Vietnam). Ma grand-mère Ngô Thi Quê (1924-1963), d'origine vietnamienne, suivait des études universitaires. Mon grand-père, Tràn Khanh (????-1950), pratiquait la médecine traditionnelle chinoise et les soins par les plantes transmis par son père qui avait traversé la frontière chinoise au début du XX^e siècle pour exercer au Vietnam.

Après la naissance de mon père en 1944, victimes de confiscation de biens, de famine et d'instabilité politique, ils décidèrent de se réfugier à Paksé (sud du Laos). Ils donnèrent naissance ensuite à trois filles successivement en 1945, 1949 et 1951. En 1950, juste avant la naissance de leur dernière fille, grand-père dut retourner seul au Vietnam à la suite du décès de son père. Malheureusement, il y mourut cette année-là dans des circonstances inconnues.

Grand-mère se maria à nouveau en 1952 avec Dang Van Hoan avec qui elle eut 3 autres garçons et 2 filles entre 1954 et 1959. Peu de temps après leur union, le beau-père de papa, souhaitant avoir moins d'enfants à charge, le confia à une dame qui lui fit faire toutes sortes de tâches et le maltraita, jusqu'au jour où des voisins le retrouvèrent gigotant dans un sac pour essayer d'en sortir. Cette dame, dans l'intention de se débarrasser de papa, s'appêtait à lancer le sac dans le fleuve.

Après cette infortune, papa retourna vivre avec sa mère jusqu'en 1960 où il fut enrôlé dans une unité du génie militaire comme mécanicien automobile, poids lourds et chars. Dans le pays, la guerre civile faisait rage. Les bombardements étaient fréquents, l'un d'eux décima presque la totalité de sa troupe.

C'est à ce moment-là que papa s'enfuit en Thaïlande. Il y trouva un travail de mécanicien-tourneur. À la fin de sa journée, il allait s'entraîner à la boxe thaïlandaise dans le club du frère de son patron et fit 24 combats en 2 ans pour compléter ses revenus.

En 1964, il retourna au Laos pour retrouver sa mère à Vientiane (capitale laotienne) mais celle-ci était déjà décédée de maladie l'année précédente. Il décida alors de rejoindre une tante à Paksé où il trouva un emploi de mécanicien-tourneur.

Il y fit la connaissance de maman en 1965. Mes grands-parents maternels étaient partis du Vietnam à pied à travers la jungle avec leur famille respective. Ils se rencontrèrent à Paksé où ils donnèrent naissance à maman, Hoang Thi Kha, fille aînée d'une famille de 12 enfants nés entre 1949 et 1973.

Mon frère aîné, naquit en 1967. Neuf autres enfants se succéderont jusqu'en 1987. En 1970, faute d'emploi, la petite famille revint à la capitale où papa travailla dans une scierie appartenant à un général de droite.

À la suite de la prise de pouvoir du Parti révolutionnaire populaire lao en 1975 débuta l'exode d'une partie de la population fuyant l'emprisonnement et les camps de rééducation. Des oncles et tantes du côté paternel partirent en premier en transitant soit par la Thaïlande soit par les Philippines pour atteindre les États-Unis pour la plupart, ou la France pour les autres. Du côté maternel, mes grands-parents préférèrent rester au Laos estimant l'exode trop risqué pour leurs nombreux enfants en bas âge. Seuls les deux aînés partirent, ma mère en France et son frère aux Pays-Bas.

Ce fut en mai 1976 que mes parents décidèrent de quitter le Laos avec leurs 5 enfants avec l'aide d'une des demi-sœurs de papa qui vivait avec son mari thaïlandais à Nong Khai, sur la rive thaïlandaise du Mékong. Le fleuve sépare les deux pays à



*Au Laos,
juste avant
le départ pour
la Thaïlande -
Photo fournie
par la famille Dant*

malnutrition, des conditions hygiéniques et sanitaires déplorables, la promiscuité et un tragique événement.

En 1977, mes parents y vécurent la naissance de leur sixième enfant et 2 mois après, le décès du cinquième, accidentellement ébouillanté. C'est alors qu'ils décidèrent de quitter ce camp au plus vite en demandant un visa pour la France, moins long à obtenir que pour les États-Unis.

cet endroit, Vientiane se trouvant sur la rive gauche et Nong Khai sur la rive droite. À ce moment, la frontière n'était pas complètement fermée. Nous eûmes la chance de la traverser en bateau assez aisément, avec des papiers en règle.

Nous fûmes intégrés dans le camp de réfugiés laotiens de Nong Khai où papa nous somma de ne parler que le laotien. Nous pouvions y entrer et sortir, notamment pour acheter des provisions. Les oncles et tantes déjà arrivés aux États-Unis insistèrent pour que nous les rejoignons là-bas. Ceci nécessita d'être transférés, en novembre 1976, dans le camp de réfugiés vietnamiens à Sikhiu, situé à environ 200 km au nord-est de Bangkok (capitale thaïlandaise). La vie n'est plus la même dans ce camp fermé. Malgré le soutien de l'ONU et du secours catholique, nous connûmes la



*En arrivant au
camp de réfugiés
à Sikhiu -
photo fournie
par la famille Dant*

pendant 9 mois pour y apprendre le français.

Papa prit un nouveau poste dans un garage à Blagnac où nous déménageâmes en 1983. Mes parents y vivent encore avec une de mes sœurs. Les enfants furent répartis dans l'école maternelle et primaire Jean-Moulin et le collège Henri-Guillaumet.

Le contrat de travail d'un an ne fût pas renouvelé et nous connûmes une période assez difficile jusqu'en décembre 1984 où papa obtint un emploi dans un garage à Toulouse qu'il occupera jusqu'à sa retraite.

Nous acquîmes la nationalité française en 1986. »

C'est par avion que nous arrivâmes à Paris en février 1978. Nous fûmes ensuite dirigés au château de Bruguières (31) qui accueillait d'autres réfugiés comme nous. Quelques semaines après, papa fût embauché dans un garage automobile à Revel (31) où nous nous installâmes durant 5 ans.

Nous fûmes scolarisés dans une école catholique. Maman y prit aussi quelques cours de français dispensés par une des maîtresses. Papa, quant à lui, se rendit régulièrement dans un centre d'étude à Toulouse

Bach Thanh Tran est originaire de Long Hau Tay, village situé à 40 km de Saïgon, il descend d'une lignée de médecins traditionnels, mais à cause de la guerre la famille est éparpillée (un oncle vit en France où il a fait des études d'architecte) et son père est obligé de s'occuper de son domaine agricole familial.

Bach fréquente l'école à Saïgon dès l'âge de 7 ans. Il ne rentre dans son village que pendant les vacances scolaires. Il ne connaît pas la situation de son pays car les adultes ne parlent pas aux enfants. À l'adolescence, il est confronté à des manifestations où on demande davantage de liberté, influencé par le Nord Vietnam et la doctrine égalitaire communiste. Les moines sont souvent les meneurs, ils se rebellent à leur manière et Bach a assisté à des scènes atroces telles que l'immolation par le feu.

Après ses études, il continue à vivre à Saïgon et fait des petits boulots, surtout ceux qui ont trait à la mécanique, pour acquérir son indépendance financière.

En 1975, les bombardements s'intensifient, il suit avec des amis la progression de l'armée du Nord, les premiers blessés arrivent dans la ville. Il a 21 ans, il panique, a peur des combats. La nuit du 29 avril est horrible, ils entendent les canons qui se

rapprochent et n'arrivent pas à trouver le sommeil.

Au petit matin, ils décident de s'enfuir, c'est le chaos dans les rues défoncées, ils partent à 3 sur une mobylette, sous les bombardements, avec en poche 10 dollars, 3 biscuits et un citron et se dirigent vers le port.

Ils voient sur le quai un petit cargo qui peine à démarrer. C'est le Truong Xuan.

Ils montent à bord et déclarent qu'ils sont mécaniciens et peuvent les aider. Ils sont acceptés et le petit bateau finit par cracher sa fumée. Les gens sur le quai envahissent le bateau, ils sont 3628 serrés comme des sardines. Le bateau subit de nombreuses avaries, la salle des machines est envahie par l'eau et les pompes fonctionnent très mal. De plus, on leur tire dessus, mais sans aucun accident heureusement. Ils se dirigent vers l'Indonésie. Le voyage va durer 4 jours.

Le 2 mai, le cargo danois « Clara Maersk » qui croise au large reçoit un SOS tôt le matin et trouve le petit cargo après 3 heures de recherche. Les réfugiés montent à bord, accueillis par le capitaine Anton



*Truong Xuan -
Voyage to Freedom*



*Du Truong Xuan
au Clara
Maersk -
Voyage to Freedom*

Olsen, le transfert va durer 6 heures.

Le « Clara Maersk » se dirige vers Hong Kong et accoste le 4 mai sous la protection de la reine d'Angleterre en visite officielle à Hong Kong.

Des photographies poignantes des passagers du Truong Xuan et du Clara Maersk ainsi que des récits émouvants sont à consulter sur le site <https://truongxuanvoyage.com/photos/tx01-txvoyage-p01-en.html>. Ils permettent de se rendre compte du terrible voyage vécu par ces réfugiés et par Bach en particulier.

Ils sont dirigés, par des soldats népalais, vers un camp militaire anglais dans lequel Bach reste deux mois, car il appartient à la catégorie des jeunes sans famille donc leur prise en charge est moins urgente. Ils sont logés dans des bâtiments et sont nourris correctement. Des responsables de comités venant de plusieurs pays les assistent pour trouver une terre d'accueil. Les familles sont orientées vers l'Australie. Bach utilise ses 10 dollars pour écrire à son oncle qui habite Toulouse. Le représentant français lui fournit alors un visa contre 700 francs qu'il devra rembourser plus tard. Il arrive en France le 30 juin et rejoint son oncle à Toulouse où il vit de petits boulots, il est bien accueilli partout et s'intègre rapidement en raison de sa jeunesse, mais

sans toutefois oublier les traditions. En 1977, il acquiert la nationalité française et doit partir faire son service militaire. En fait, il est « réintégré » dans la nation française. L'administration a-t-elle considéré qu'ils étaient Français avant l'indépendance ?

Bach a ensuite travaillé de nombreuses années dans la société Latécoère, il habite Beauzelle, est marié avec une Française et est père de deux adorables enfants.

Nous avons rencontré Ta, un ami de Bach, qui est propriétaire d'un petit restaurant à Castanet. Lui



Bach et son épouse en habit traditionnel

s'est enfui sur un petit rafiote en 1981. « C'était, semble-t-il la période la plus dangereuse ». Il répond « Ah oui c'était difficile », puis se met à rire « C'est comme ça ». Le silence est lourd après cette déclaration. La retenue et la pudeur les caractérisent.

CONCLUSION

Malgré les différences, culture, religion, mode de vie et cuisine et malgré les périlleuses et souvent traumatisantes routes de l'exil les Vietnamiens, Laotiens et Cambodgiens ont su s'intégrer. Ils ont fait beaucoup d'efforts pour se fondre en harmonie dans leur pays d'accueil sans toutefois perdre leur identité. Aujourd'hui, le terme réfugié est un sujet de discorde, il n'est adapté que pour les exilés politiques. L'Histoire continue. D'autres Boat People ont malheureusement subi ou subissent tous les jours, le même calvaire. On a vu des Cubains, Africains, Syriens, ... quittant

leur pays sur des bateaux de fortune à la recherche d'un asile. Les images actuelles de bateaux chargés de réfugiés poussés à l'exil par la guerre ou la famine rappellent l'histoire des Boat People vietnamiens. L'Aquarius a remplacé l'Île de Lumière, toutefois le soutien, l'aide et l'accueil de ces exilés ne sont pas à la hauteur des années 80. Des associations et des particuliers œuvrent dans ce sens, mais sont débordés par ces flux. Mais où sont passés les écrivains, les philosophes ... ?

Tous mes sincères remerciements à Françoise et sa famille pour son récit émouvant, Bach, Ta et Sith qui ont accepté de revivre, pour B.H.M et ses lecteurs, des souvenirs émus et douloureux.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

BOUVIER (André). Un temps pour planter, un temps pour récolter, Presse de Service Concordia, juin 1983, 274 pages,

BOUVIER (François). Une vie d'enfant toute simple, la mienne - À mes enfants et petits-enfants, fascicule.

GAYRAL-TAMINH (Martine). Voyage au bout de la mer - Les Boat People en France

PRADOS (John). La guerre du Viet Nam, Editions Perrin, juin 2015, 1077 pages

MAI LAN (Vidal) L'immigration à la vietnamienne - Article Internet.

TEULIERES (laure). Histoire des immigrations en Midi-Pyrénées - XIX^e XX^e siècle - Nouvelles éditions Loubatières, octobre 2010, 175 pages.

VAILLANT (Barbara) Boat People vietnamiens entre mémoire et diaspora, Editions l'Harmattan, mai 2016, 219 pages

L'INDOCHINE ; un siècle de présence française au Vietnam, au Cambodge et au Laos, GEO HISTOIRE, avril mai 2014, 142 pages

SOURCES SITES WEB

Le jour où Saïgon est tombé - Le 30 avril 1975 - Le Point

HASHI (Pierre), Quand la France ouvrait les bras à 120 000 réfugiés sauvés en mer, Nouvel Observateur avec Rue89 : Pierre Haski - 24/04/2015.

NGUYEN (Debbie) MS Truong-Xuan - Voyage to Freedom - Site Web, image courtesy. De nombreuses illustrations proviennent de ce site.

Migrants : retour sur l'épisode tragique des Boat People vietnamiens, émission Forum sur Radio Télévision Suisse, Indomémories, 15/09/2015.

Photos "Archives of Vietnamese Boat People". Quelques illustrations proviennent de ce site.

TRAN (Maguy), 2 Déc. 1975 2 Déc. 2015 - Laos 40 ans après, le prince Mangkra Souvanna Phourna évoque son royaume martyr.

Le Jumelage Blagnac-Buxtehude et la création de l'Amicale Franco-Allemande : Chronique d'un événement qui fête en 2020 son 35^e anniversaire

par Annie Cassagnol

En 1985, le 5 juin à Buxtehude et le 25 octobre à Blagnac, la Charte de Jumelage fut signée par M. le bourgmestre de Buxtehude, Uwe Hampe et M. Jacques Puig, maire de Blagnac, au cours de cérémonies solennelles, en présence de nombreuses personnalités et d'une partie de la population, enthousiaste et curieuse de connaître la ville jumelle et ses habitants. La même année, le 19 avril, fut fondée à Blagnac, l'Association Franco-Allemande, (AFA) de Blagnac, association jumelle du Deutsch-Französischer-Freundschaftskreis (DFFK) créé en 1984, à Buxtehude.



La Signature à Blagnac. De g à dr : M. Puig maire de Blagnac, M. Hermann, et M. Hampe, respectivement directeur et bourgmestre de Buxtehude, M. Barthe représentant le Consul d'Allemagne, M. Cabot représentant le Conseil Régional

GENESE DU JUMELAGE, TOUT EST PARTI D'ALLEMAGNE

L'idée d'un jumelage entre Buxtehude et une ville française fut lancée en janvier 1983 par M. Rudi Camerer, directeur de la « Volkshochschule » de Buxtehude (Université Populaire où sont dispensés des cours du soir notamment de langues étrangères). Attiré par les pays du sud de l'Europe, il avait le projet de favoriser les contacts de sa ville, ses élus et ses habitants, avec une ville française. Plusieurs villes furent proposées, deux furent retenues, chacune constitua un dossier de candidature.

En attendant, en octobre 1984, Rudi Camerer se rapproche de Guy Abar natif du sud de la France, membre de l'Amicale Française de Buxtehude et employé de l'entreprise MBB de Buxtehude depuis cinq ans, pour créer un club franco-allemand (Deutsch-Französischer-Freundschaftskreis, DFFK).

Blagnac fut élue au cours d'une assemblée générale souveraine du DFFK, après examen

des points communs et centres d'intérêt proches de ceux de Buxtehude :
Proximité d'une grande ville au long et riche passé historique, à vocation européenne :
Hambourg pour Buxtehude et Toulouse pour Blagnac.

Attachement à leurs constructeurs aéronautiques : Messerschmidt-Bölkow-Blom (MBB)
à Hambourg ; Aérospatiale et Airbus Industrie à Toulouse.

La qualité de la vie, la proximité de la mer et de l'océan, de la montagne (Pyrénées et
Massif central) furent des atouts décisifs pour le choix de Blagnac.

Les objectifs du jumelage :

Permettre le rapprochement des deux populations, qui se sont si souvent affrontées
au cours de l'Histoire, pour que ces deux peuples apprennent à se connaître, à s'apprécier
et enfin nouer des liens d'amitié, au cours d'échanges sportifs et culturels de toutes
sortes, entre les élus, les citoyens adultes, mais aussi les enfants des écoles, les adolescents
des collèges et des lycées.

Merci aux élus :

Depuis 1985, le jumelage s'est concrétisé grâce à la détermination et à l'opiniâtreté des
différents maires des deux villes et des différents présidents qui se sont succédé à la
tête des deux associations.

Maires - Bürgermeister				Présidents - Vorsitzende			
Dates	Blagnac	Buxtehude	Dates	Dates	Blagnac	Buxtehude	Dates
1965	Jacques Puig	Uwe Hampe	1976	1985	Michel Marbehan	Walter Timmler	1984
1996			1991	1987			1995
1996	Bernard Keller	Rudolf Näthorn	1991	1987	Guy Abar	Herbert Pfeiffer	1995
2007			2000	1997			2010
2017	Joseph Carles	Jürgen Badur	2000	1997	Christian Rascagnères	Johanna layer	2010
			2014	2015			
		Katja Oldenburg-Schmidt	2014	2015	Christine Molinier		

TEMOIGNAGE DES PRÉSIDENTS DE L'AMICALE FRANCO-ALLEMANDE DE BLAGNAC

M. Marbehan :

« À l'automne 1984, M. Jacques Puig, maire de Blagnac, réunit les représentants des associations blagnacaises pour les informer des pourparlers en cours autour d'un projet de jumelage avec Buxtehude qui a en commun avec Blagnac d'accueillir de nombreux Airbusiens. Il demande quelles associations seraient intéressées. Je lève la main au nom du Rotary club. Au printemps 1985, M. Raynaud, adjoint au maire nous informe au cours d'une réunion que le jumelage devrait se concrétiser dans quelques semaines. Il est nécessaire de créer une association, il suffit de six personnes. Cela tombe bien puisque nous étions six présents : quatre femmes et deux hommes.

Les femmes déclarent qu'elles veulent bien occuper les postes de secrétaire ou de trésorière, mais pas la présidence. L'autre monsieur étant allemand et ne pratiquant pas assez bien le français accepte le poste de vice-président. Je me retrouve donc président.

Mon premier travail est de rédiger les statuts afin de déclarer notre association à la préfecture. Nous décidons d'appeler notre association : « Association Franco-Allemande de jumelage Blagnac-Buxtehude ». La déclaration est faite le 30 avril 1985 et publiée au Journal Officiel le 22 mai 1985.

La signature de la charte de jumelage a lieu le 6 juin 1985 en présence de Madame Wex représentant le gouvernement de la République Fédérale, de M. l'Attaché d'Ambassade de France à Bonn et de M. le Consul général de France à Hambourg.

Bien sûr, nous sommes reçus par les familles comme nous les recevrons à notre tour lors de leur visite à Blagnac du 29 septembre au 4 octobre 1985.

Pendant les premiers mois, nous faisons connaître l'Amicale aux Blagnacais et Blagnacaises afin de recruter des adhérents. Nous serons bientôt plus de cent membres. Des cours d'allemand sont organisés pour ceux que cela intéresse. Puis des échanges de jeunes, notamment avec le collègue Henri Guillaumet, et entre associations sportives ou autres. »

Les acteurs du Jumelage devant le pont de Blagnac à Buxtehude « Blagnac-Brücke »



M. Guy Abar, un des acteurs de la création du Jumelage :

extraits du discours prononcé lors des cérémonies du Dixième Anniversaire du Jumelage.
 « Sortis des fastes et des discours, il fallait passer de la parole aux actes. Ce ne fut pas chose facile, et aujourd'hui après dix ans, il reste toujours laborieux de rallier à sa cause une grande partie de la population. La base est (...) efficace et pleine de bonne volonté. Des deux côtés du Rhin se sont nouées des amitiés qui au cours des ans sont devenues quasi fraternelles (...). Aujourd'hui plus de 500 personnes de chaque localité ont participé de près ou de loin aux activités, manifestations, voyages proposés soit par les villes, soit par les Amicales au cours (...) d'échanges sportifs ou culturels ». Ensuite, M. Abar insiste sur la nécessité d'apprendre la langue pour mieux se comprendre, en particulier dans le cadre de la construction européenne. Il note toutefois : « Tous ceux qui ont participé aux divers échanges et manifestations organisés ici ou là, sont revenus contents, comblés et même surpris de l'accueil chaleureux qui leur avait été réservé, nous fêterons le Dixième Anniversaire (...) en essayant de (...) faire participer le plus grand nombre de personnes. Aujourd'hui, une cinquantaine de familles sont adhérentes à notre Amicale »

M. Christian Rascagnères :

Comme Christian Rascagnères le raconte dans une interview, c'est entraîné par sa fille Laurence qui étudiait l'allemand et par son épouse Yvette Rascagnères, qu'il adhère à l'Amicale en 1985, l'année de sa fondation. Yvette sera une des premières secrétaires de l'Amicale, et lui-même sera élu président en 1997, au tout début de sa retraite. Il le

restera jusqu'en 2015.

Sous sa présidence, de nombreuses réalisations ont permis de développer et consolider notre partenariat avec nos amis de Buxtehude, dans tous les domaines ; les rencontres sportives et culturelles se multiplient : hockey sur glace (2002), football (2003), chorales, expositions d'artistes allemands, concerts, conférences, films. Il fait découvrir les coutumes allemandes. Il s'attache à maintenir des relations constructives et amicales avec le groupe « Airbus Deutschland ».

Mais sa priorité est l'enseignement de l'allemand. Il relance les cours pour les membres de l'Amicale. Après trois années de concertations, c'est, en mars 2001, la création du jumelage entre le collège Jean-Mermoz et la Realschule Nord de Buxtehude, prélude à des échanges annuels très fructueux. Le Gymnasium (lycée) Süd et le lycée St-Exupéry s'engagent à leur tour dans le processus, en 2005. En 2007, la correspondance entre les élèves de l'école Jean Moulin et une école de Buxtehude débute dès la signature d'un partenariat entre ces deux établissements. Enfin en 2012, dans le cadre d'une future convention Erasmus, des étudiants de l'IUT de Blagnac et de la Hochschule 21 de Buxtehude s'impliquent ensemble dans le maintien à domicile des personnes dépendantes autour du projet européen de la « Maison Intelligente » de Blagnac.

Passionné d'aviation, Christian Rascagnères a l'honneur de piloter M. Jürgen Badur, maire de Buxtehude, au-dessus des Pyrénées, à bord d'un « Tobago TB10 », en octobre 2002.

En 2003, en reconnaissance de ses actions en faveur de l'apprentissage de l'allemand, Christian Rascagnères reçoit des mains de M. Bernard Keller la médaille « Hommage de la ville de Blagnac », et en 2008, M.

Jürgen Badur lui remet celle de Buxtehude.



En présence de Bernard Keller (maire de Blagnac) et de Frau Christel Lemm, les deux présidents Herbert Pfeiffer (DFFK) et Christian Rascagnères (AFA) plantent le pommier de l'Amitié offert par Buxtehude dans le parc d'Odysseus, à l'occasion du 15^e anniversaire du Jumelage.

Mme Christine Molinier :

« J'ai toujours beaucoup apprécié l'allemand et consacré à son apprentissage pas mal d'énergie, voire de passion, de motivation et d'intérêt. Je pense que cet engouement est lié à mon histoire familiale. Au cours des deux dernières guerres, mes grands-parents qui vivaient près de la frontière allemande ont subi l'insécurité, la peur, le malheur. De ce fait, mon grand-père pensait qu'il valait mieux que les gens apprennent les langues étrangères afin de mieux se comprendre. Dès la sixième j'ai appris l'allemand et j'ai eu la chance de participer à plusieurs échanges avec l'Allemagne. J'en garde d'excellents souvenirs. J'ai toujours eu d'excellents professeurs ce qui m'a permis d'acquérir un très bon niveau à la fin de mes années lycée.

C'est pour le conserver que j'ai adhéré à l'Amicale, dès que j'ai pris ma retraite en 2006 après presque 20 ans passés à RTE. Sollicitée par Christian Rascagnères, j'ai accepté d'entrer au bureau en surnombre, puis comme secrétaire, et finalement comme présidente en 2014. Je pense que je n'avais pas forcément en tête toutes les obligations que ça impliquerait quand j'ai accepté le "job" il y a presque 5 ans, mais avec le recul, je ne regrette pas et j'espère avoir réussi à faire un peu évoluer l'Amicale, même si je suis aussi parfaitement consciente du travail énorme qui avait été effectué par mon prédécesseur, Christian. Mon rêve le plus grand... est de continuer sur cette voie, et de garder ma motivation intacte pendant encore quelques années, puis pouvoir passer

la main à une personne plus jeune et tout aussi motivée qui continuera à faire vivre les missions de notre Amicale. »

Depuis sa prise de fonction, la volonté de Christine est de développer encore notre connaissance de l'Allemagne et de sa culture, y compris dans nos activités (atelier de cuisine, art floral) et nos sorties (Carla Bayle et le protestantisme). Elle a renforcé les liens qui nous unissaient avec le DFFK, et Buxtehude, mais aussi avec la communauté allemande de Blagnac et des environs, ainsi que le Goethe Institut. Nous participons à la quinzaine franco-allemande depuis sa création par la région Occitanie ; elle a labellisé trois de nos projets.

DECOUVRONS BUXTEHUDE

Buxtehude ville légendaire ? : « Vous habitez à Buxtehude ? Ce « petit village » existe donc vraiment ! ». Pour de très nombreux Allemands des autres Länder, Buxtehude est une ville imaginaire, car son nom apparaît dans plusieurs livres pour enfants. Wilhelm Schröder, né près de là, a rapporté un conte traditionnel, repris et popularisé par les frères Grimm : « La course du Lièvre et du Hérisson ». Ces deux compères sont les mascottes de la ville et ses signes distinctifs. C'est aussi la ville où les chiens aboient avec la queue « *Die Hunde mit dem Schwanz bellen* » déformation d'une phrase néerlandaise « *Die Hunten (cloches) mit dem Schwanz (corde) bellen* », (on sonne les cloches en tirant une corde). C'est ainsi qu'elle est devenue la ville des contes de fées, « Buxtehude-Märchenstadt » et elle fait partie de la « Märchenstraße », la route des contes. Les années paires, en octobre, a lieu un festival de contes : le « Märchenfestival ».

Chez nous, le Lièvre et le Hérisson ont beaucoup de peine à rester unis. Les statues érigées dans notre ville ont suscité d'irrésistibles convoitises. Le Lièvre a disparu et été retrouvé deux fois. Le joli Hérisson du dernier duo, offert par Buxtehude pour le 30e anniversaire, installé au rond-point Buxtehude, a mystérieusement fugué cet été.

Le Lièvre
et le Hérisson
sur le rond-point
« Buxtehude »
à Blagnac.



Buxtehude ville réelle ! C'est une jolie ville de Basse-Saxe (environ 40 000 habitants en 2015), proche de Hambourg, à moins de cent kilomètres de la mer du Nord et de la Baltique. Traversée par l'Este, affluent de la rive gauche de l'Elbe, elle s'étage de 5 m à 51 m d'altitude. Sa partie nord s'étend sur une plaine autrefois occupée par des marécages ; le sud de la ville, vallonné, sis sur une colline où se dresse le château d'eau, est le domaine de la lande.

De sa longue histoire, de l'âge du fer à nos jours, nous retiendrons quelques dates marquantes : en 1285, à un kilomètre du vieux cloître (Altkloster), les Hollandais construisent la ville fortifiée Neustadt (Villeneuve), devenue Buxtehude, première ville

allemande implantée autour d'un port, le plus moderne d'Europe à l'époque ; érigent cinq tours de défense dont le seul vestige est Marschtorzwinger; canalisent le cours de l'Este (le Fleth), (les douves portent le nom néerlandais de Viver). À l'aide de digues et de canaux, ils assainissent la zone marécageuse située au nord de la ville, et créent l'Altes Land, qui est la plus grande région d'arboriculture fruitière d'Europe (10 000 ha). Ses cerisiers et pommiers en fleurs attirent des milliers de touristes.

Ville autonome en 1328, elle devient membre de la Hanse en 1363 et connaît son âge d'or.

Ensuite, plusieurs fléaux s'abattent sur elle : la Guerre de Trente Ans (1618-1648) et la peste noire vers 1625. À partir de 1632, elle tombe successivement sous le joug de la Suède, du Saint-Empire, du Danemark, puis encore de la Suède jusqu'en 1712.

Buxtehude vit une période de chasse aux sorcières qui atteint son paroxysme à la fin du 16^e et au début du 17^e siècle. Entre 1540 et 1644, à l'issue de 21 procès en sorcellerie, 18 femmes sont exécutées. Un décret de la reine Christine de Suède de 1649 met fin à ces procès dans le comté de Bremen-Verden. (L'inventaire des lieux de sorcellerie établi à partir de 1935 sur ordre de Heinrich Himmler tentait de récupérer la chasse aux sorcières du début des Temps Modernes en faveur de l'idéologie National-Socialiste).

Le 19 avril 2016, le conseil municipal décide de réparer symboliquement les procès pour sorcellerie par l'installation d'un mémorial dans la mairie historique. Depuis novembre 2017, trois plaques en bronze rappellent ces événements.

Puis ce furent les guerres napoléoniennes : de 1811 à 1814, pendant l'occupation française « Die Franzosenzeit », Buxtehude appartenait au « Département des Bouches de l'Elbe », qui rassemblait plusieurs « Mairies ».

Ville autonome depuis 1328, elle est rattachée à l'arrondissement de Jork en 1885, enfin à celui de Stade en 1932.

Le 28 avril 2014, Buxtehude est redevenue « ville hanséatique » « Hansestadt ».

*L'Abthaus
résidence des pères
supérieurs de
l'abbaye
d'Harsefeld
(XVII^e siècle)*

Buxtehude aujourd'hui est une ville industrielle très bien desservie par un réseau de transport multimodal (autoroute, rail, bus, transport fluvial, réseau routier enterré dans la ville), de très nombreuses entreprises s'y sont installées : Pioneer, Unilever, Lada, Schweppes, Synthopol... pour ne citer que les plus connues ; son plus beau fleuron, son lien fort avec Blagnac est Airbus (455 collaborateurs travaillent sur les systèmes électroniques : communication cabine, passagers, et réglage des sièges).

C'est aussi une ville d'enseignement (plusieurs écoles et collèges, deux lycées, la Volkshochschule, de nombreux établissements de formation) et de culture. Plusieurs journaux et radios se font les échos des nombreuses fêtes organisées toute l'année, événements et spectacles variés : Prix Littéraire Jeunesse : *le Buxtehuder Bulle*, un festival de

musique, un festival du court métrage, des expositions, ateliers de lecture, d'arts plastiques, films, concerts, théâtre, ... accessibles dans plusieurs lieux dont le Kulturforum



am Hafen (près du port) fondé en 2008. Elle est dotée d'un hôpital et de nombreux équipements sportifs. Buxtehude a aussi son église Saint-Pierre « Sankt Petri » à proximité de laquelle s'élève la statue du Magister Gerhard Halepaghen, réformateur de l'Église protestante et bienfaiteur de la ville ; sa fondation est une des plus anciennes d'Allemagne (1484).

Un récent programme de restauration et d'assainissement a remis en valeur les édifices hérités de l'Histoire. Les pittoresques rues piétonnes, les maisons à colombages de style gothique en brique rouge aux pignons richement ouvragés, les îlots de fleurs et de verdure, les petits ponts enjambant le Fleth donnent à cette ville un charme certain. Comme dit la chanson de notre ami Sönke Martensen, « Buxtehude hat Charme, Buxtehude hat Flair ».

L'AFA (AMICALE FRANCO-ALLEMANDE)

Les statuts de notre association ont été déposés à la préfecture le 19 avril 1985, sous le nom d' « Association Franco-Allemande ». Elle était domiciliée à l'Hôtel de Ville. Le 30 mai 1986, elle devient « Amicale Franco-Allemande de Blagnac ».

La vie de notre Amicale : Tout le long de l'année, nous nous mettons à l'heure allemande le plus souvent possible :

Pour l'Avent, nous échangeons des cadeaux et des cartes de vœux, avec nos amis du DFFK ; début décembre, nous nous réunissons pour ouvrir notre colis et déguster les pâtisseries allemandes (Plätzchen, Lebkuchen, Stollen et autres chocolats au Marzipan). Nous ne manquons pas de fêter la Saint-Nicolas dans les classes germanophones de 6e des collèges Mermoz et Guillaumet ; au Noël de quartier de la Place de Catalogne, nous présentons des chants de Noël allemands. En février, c'est la soirée choucroute (plus bavaroise que saxonne !)

Nous célébrons aussi les traditions allemandes dans les ateliers d'art floral : nos couronnes de Noël comportent les 4 bougies de l'Avent, et notre création pascalle, des petits lapins de Pâques, car, en Allemagne, ce sont les lapins qui apportent les œufs.

Nous participons chaque début d'année scolaire, à la soirée franco-allemande du lycée Saint-Exupéry qui clôt la semaine d'échange des jeunes lycéens avec leurs homologues du Gymnasium (lycée) Buxtehude Süd.

Au Forum des Associations nous accueillons de nouveaux adhérents, le plus souvent attirés par la possibilité de suivre nos cours d'allemand, mais pas seulement. Ces cours pour adultes ont lieu en fin d'après-midi afin de permettre aux élèves encore en activité d'y participer : le lundi pour les élèves ayant de bonnes bases, le mardi pour les faux débutants et niveau moyen (en général une dizaine dans chaque cours). Depuis 2018, deux vendredis par trimestre, nous avons une conversation en langue allemande sur un thème donné.

En plus de ces rendez-vous traditionnels, nous proposons de nombreuses activités culturelles : des films en langue allemande (sous-titrés) au cinéma Rex, en partenariat avec le Goethe Institut. Des conférences pour découvrir des villes allemandes : Dresde, Berlin..., des peintres : Paula Modersohn Becker, Klimt... ; des architectes : Hundertwasser. L'écrivaine allemande Ute Bonin est venue nous parler de son livre en langue allemande « Was lange währt » (Tout vient à point à qui sait attendre) où elle raconte les péripéties de tout ordre qui ont accompagné son installation dans un petit village du Gers, ainsi que ses étonnements devant nos us et coutumes.

Le violoniste français, Laurent Bernadac nous a présenté le violon électrique en résine transparente « 3Dvarius », qu'il a construit avec une imprimante 3D et exposé à la Musikmesse (foire) de Francfort.

Certaines de nos sorties : La grotte de Bédeilhac près de Tarascon sur Ariège, réquisitionnée pour l'entreprise Dewoitine le 1^{er} juin 1940, pour y produire des pièces d'avion, fut occupée par les Allemands pour y réparer leurs Junkers.

Quand c'est possible, nous visitons des entreprises tenues par des entrepreneurs d'origine allemande, comme par exemple la plus grande fabrique de popcorn d'Europe, Nataïs, située à quelques kilomètres de Samatan, qui exporte dans toute l'Europe et jusqu'en Afrique du Sud.

En mai 2019, l'association « Amhyperbare » nous a exposé les bienfaits de l'oxygénothérapie hyperbare pour traiter les problèmes de cicatrisation consécutifs à des séances de radiothérapie et d'autres pathologies (Le caisson est construit à Cuxhaven par la société allemande Haux).

Nous saisissons toutes les occasions pour nous rapprocher d'autres associations de Blagnac : « Vins et Gastronomie » participe régulièrement à l'accueil de nos amis : animation de la soirée du 30^e anniversaire, soirée paella lors de la venue des Allemands en 2017; pour ne citer que les dernières ; une sardinade au marché pour le Chœur International de Buxtehude dont nous avons organisé la venue pour la chorale Crescendo, en mai 2018. Le 22 janvier 2013, à l'occasion du 50^e anniversaire du Traité de l'Élysée, un tournoi a eu lieu à l'initiative du Club de Bridge de Buxtehude. En avril 2016, l'Union philatélique blagnacaise pour l'exposition de courriers et de timbres de 1918 à 1945 au lycée Saint-Exupéry, avec les professeurs du lycée. La Pétanque Blagnacaise du Ramier pour une initiation à la pétanque en octobre 2015, lors de la venue de nos amis allemands. La MJC des Arts de Blagnac que nous avons soutenue pour son projet d'exposition en octobre 2018 au Festival des Contes, le "Märchenfestival" de Buxtehude. Et enfin, une belle collaboration avec l'association « Blagnac, Histoire et Mémoire » pour l'exposition de documents sur la Première Guerre mondiale (exposition de la correspondance d'un couple allemand) et la soirée de présentation des livres de Bernard Marris, Maurice Genevoix et Ernst Jünger à la librairie de Blagnac « Au fil des mots ».

Mais ce qui constitue notre plus gros projet, c'est la semaine annuelle d'échange avec nos amis de Buxtehude, qui se répète depuis trente-cinq ans.

Les années impaires, une trentaine de personnes du DFFK séjournent pendant une semaine chez quelques amicalistes de l'AFA ; avec l'aide des subventions de la municipalité, nous leur proposons des visites guidées en allemand dans Blagnac ou ses environs ainsi qu'un voyage de deux jours à la découverte de notre région. Les familles se chargent de trouver des activités pour leurs hôtes pour les jours où nous



*Accueil de nos amis de Buxtehude dans la salle des Caouecs le 12.10.19.
De g. à dr :
Uta Safs, Christine Molinier (Pr AFA), Johanna Layer (Pr DFFK), Maria Frischke, Yvette Porta, Annie Cassagnol*

n'avons rien prévu.

Les années paires, c'est nous qui allons chez nos amis du DFFK à Buxtehude; cette année-là nous préparons un spectacle : chant, pièce de théâtre (Le secret de Maître Cornille en 2014, La Partie de Cartes (bilingue) en 2016) présenté au cours d'un repas lors de la soirée d'adieu.

Ces échanges ont permis aux participants de découvrir de nombreuses villes et des sites historiques de la moitié nord de l'Allemagne (de la Baltique à Dresde et Görlitz, et de Bremen à Berlin, ainsi qu'une prison de la Stasi), et de la moitié sud de la France (de Biarritz à Arles, et de Blaye à Châtel-Guyon).

Mme Yvette Rascagnères évoque sa découverte de Berlin :

« En 1990, lors de notre séjour à Buxtehude, le DFFK nous a offert un voyage à Berlin. Ce qui m'avait le plus frappée, c'était le passage de la frontière, le nombre de policiers, les contrôles, encore angoissants. À l'Est, tout paraissait gris : les façades des immeubles, les tas de charbon devant les portes, sur la route, les Trabants qui roulaient très lentement et que les bus n'avaient pas le droit de doubler. Enfin le MUR : les pelles mécaniques en action, les gens qui ramassaient de petits morceaux. On ne les vendait pas encore à ce moment-là. Tout à côté : de nombreuses tombes avec des croix pour ceux qui avaient tenté de passer à l'Ouest, certains quinze jours seulement avant la chute du Mur. C'était très émouvant.

J'ai eu l'occasion d'y revenir en 2000. J'ai constaté de nombreux changements. »

*Le Mur,
photo prise
en 1990
par Yvette
Rascagnères*



QUI SONT LES ADHÉRENTS DE NOS DEUX ASSOCIATIONS ?

Nous avons sollicité les témoignages des adhérents de l'AFA (68 en 2019) et du DFFK (beaucoup de membres fondateurs sont encore adhérents dans les deux associations). Pour la plupart, c'est par le collège ou le lycée qu'ils ont pris contact avec la langue de l'autre pays, soit en participant eux-mêmes à des échanges scolaires, soit parce que leurs enfants en apprenaient la langue. D'autres témoignages font référence à une histoire plus douloureuse ou plus émouvante qui au lieu de les éloigner les a rapprochés. Ce qui touche le plus dans les lettres de nos amis allemands, c'est leur attachement à notre langue (beaucoup la parlent très bien), à notre culture et à notre pays. Voici quelques témoignages parmi les plus singuliers :

M. Samuel Gaussens (témoignage de ses enfants)

« Mobilisé en septembre 1939, à l'âge de 21 ans, au 96^e Régiment d'Infanterie alpine, il est fait prisonnier le 11 juin 1940, à Bacqueville en Normandie. Sous le soleil, ne mangeant que les plantes des fossés, lui et la colonne de prisonniers parcourent à pied, à travers la Belgique et la Hollande, les 700 kilomètres qui les séparent du Stalag VI C à Dalum en Westphalie. Il est affecté aux travaux agricoles avec un autre prisonnier, dans une ferme voisine. La nourriture y étant avariée, il fait la grève de la faim, et est muté dans une autre propriété. En juin 1942, il s'évade avec un autre prisonnier, ils traversent la Hollande et la Belgique à pied, puis continuent en train, de Bruxelles jusqu'à Châteauroux en « zone libre ». Démobilisé aussitôt, il rejoint sa famille à Birac sur Trec dans le Lot-et-Garonne. Il entre dans la Résistance, se cache pour éviter d'être renvoyé en Allemagne. Il épouse Marie Canzian, en 1943 et intègre la Police Nationale. M. Samuel Gaussens reçoit plusieurs décorations : la médaille des Anciens Combattants, la médaille des Évadés de Guerre. Et la médaille d'Honneur de la Police Nationale. »

Il adhère à notre Amicale dans les années 90. Son épouse Marie et lui-même ont très régulièrement participé aux activités et ont fait un voyage à Buxtehude. Ils quittent notre association en 2015 pour des raisons de santé. M. Gaussens est décédé le 18 janvier 2018, quelques jours avant son centième anniversaire.

M. Bernard Stumpp

« Ce qui a déclenché mon adhésion à l'AFA est issu de mon histoire familiale : mon grand-père paternel, Johann Friedrich Stumpp, est né en 1863 de nationalité allemande, dans un petit village viticole du Bade-Wurtemberg, Aichelberg, à proximité de Stuttgart. En rupture avec sa famille, il quitte Aichelberg à 16 ans pour aller travailler en Alsace (alors annexée à l'Allemagne), puis il s'engage à 19 ans dans la Légion étrangère française où, désormais de nationalité française sous le nom de Jean Frédéric Stumpp, il fera toute sa carrière militaire (25 années dont 15 en continu sans revenir en France) en Algérie, en Chine, et Indochine (Tonkin). En retraite militaire en 1909, il prend un café-restaurant dans le Territoire de Belfort (resté français) jusqu'à son décès en 1952. C'est là que mon père naîtra en 1919 et moi-même en 1954.

Depuis son départ en 1880, ni lui ni personne de sa descendance n'était jamais retourné à Aichelberg, jusqu'en 2015 où à la suite de recherches généalogiques (un de mes hobbies), j'ai pris contact avec plusieurs personnes de ce village, que je suis allé rencontrer avec beaucoup de plaisir et d'émotions partagées, et, malheureusement, quelques difficultés linguistiques, mon niveau d'allemand scolaire ayant forcément limité la profondeur des échanges. Un grand souvenir mais aussi une grande frustration qui m'a incité à rejoindre l'AFA pour participer aux cours collectifs d'allemand, afin de retrouver une certaine pratique et faciliter les échanges avec mes cousins retrouvés. »



De g. à dr.
Birgit Abar,
Annie Cassagnol,
Ingrid Delvoigne,
Christine Molinier,
Stéphanie Farcy,
Siegfried Haug.
(Sprachtreff)

Mme Ingrid Delvigne

« J'ai adhéré à l'AFA en 2015 après avoir appris que notre projet d'expatriation en Allemagne allait se concrétiser. Soucieuse de m'intégrer au mieux et consciente de mes lacunes, je me suis inscrite au cours d'allemand d'Yvette Porta. J'y ai trouvé l'ambiance excellente. Inutile de vous dire que mon expérience de 2 ans et demi là-bas n'a été que positive grâce aux rencontres amicales nombreuses et qui perdurent, à l'ouverture d'esprit, la gentillesse naturelle et l'état d'esprit très positif des Allemands. Aujourd'hui, je vis en France mais je souhaite que le lien avec l'Allemagne se maintienne, ne serait-ce que parce que mes deux enfants y sont nés et y ont vécu. Les conversations (Sprachtreff) avec Birgit Abar sont pour moi l'occasion idéale de pratiquer la langue dans une ambiance sympathique et de maintenir ce lien qui me tient tant à cœur. »

Frau Sigrid Gretscher

« Mon amour pour la langue française date de mes 17 ans quand j'étais dans la classe 12 au lycée. Toute la classe a participé à un échange scolaire de 4 semaines à Nîmes. Nous habitons dans une famille d'accueil et participions à des cours au lycée.

Très vite, cela n'a plus été l'amour pour la langue, mais mon amour pour Michel avec qui je passais tout mon temps libre, ce qui irritait ma famille d'accueil et mon professeur. Nous avons échangé des lettres pendant un an et mes connaissances de la langue française ont continué à s'améliorer. Professionnellement, je me suis toujours servi de la langue française. Je travaillais comme traductrice dans un institut et je donnais des cours de français à l'Université populaire. Bien que retraitée, je propose encore à deux petits groupes des lectures dont nous débattons.

Mon mari et moi-même avons participé à la création du DFFK. Depuis ce temps, nous essayons de prendre part aux voyages à Blagnac et à la réception de nos amis français. Depuis plusieurs années, nous nous sommes liés d'amitié avec trois familles. Nous les avons reçues plusieurs fois chez nous et particulièrement le couple Porta.

Pour ne pas perdre le contact avec la langue française, je lis des livres en français, aussi bien les classiques que les contemporains. J'écoute aussi de temps en temps des chansons de mon chanteur préféré Georges Brassens ».

Frau Uta Saß

« Lorsque j'avais 10 ans, mon frère aîné était étudiant à Mayence qui se situe sur la rive gauche du Rhin et faisait partie à l'époque de la zone française. Nous habitons à Wiesbaden qui était en zone américaine. Parfois, mon frère m'emmenait à Mayence, et sur le pont du Rhin, il y avait des contrôles de passeports, en tant qu'enfant je n'étais pas contrôlée. J'avais l'impression d'aller en France, mais je n'imaginai pas vraiment ce que pouvait être un pays étranger.

À l'école, j'ai appris le français en 2^e langue étrangère et j'ai eu beaucoup de mal. Quand ma fille a commencé à apprendre le français à l'école, je me suis inscrite au cours de français à l'Université Populaire. Nous étions un groupe sympathique, et après un certain temps, nous avons pensé que ce serait bien d'avoir pour partenaire une ville française. Nous avons trouvé des alliés qui nous ont aidés, et c'est ainsi que quelque temps après fut créé le partenariat avec Blagnac. Après près de 35 ans et de nombreuses visites à Blagnac, j'ai beaucoup d'amis en France et je n'ai plus de problèmes avec la langue ».

Frau Barbara Besinger

« Au lycée, j'ai étudié le français pendant cinq ans, et participé à un échange scolaire à Béziers. En 1958 et 1959, j'ai séjourné à Brest et à Rennes pour entretenir des tombes de soldats des deux guerres mondiales ; j'y ai fait des rencontres très émouvantes. De 1972 à 1975, mon mari (qui travaillait chez Airbus) et moi habitons à Lardenne, mes enfants allaient à l'école maternelle et à l'école primaire. Nous avons de très gentils voisins.

En 1980, à la Volkshochschule, j'ai suivi les cours de français de Sigrid Gretscher, de littérature avec Lise Beilfuss, et un cours de chansons françaises avec Elke Fohrmann. J'ai participé à la création du DFFK, j'en ai été la vice-présidente, et pris part aux échanges avec les Blagnacais dès le début ».

Herr Sönke Martensen, professeur de musique et d'anglais au Gymnasium Süd.
« En 2014, lors d'un séjour à Blagnac, j'avais travaillé avec Suzanne Barthès et le groupe Calamity Jazz, spécialisé dans la musique de Jazz Nouvelle Orléans. Nous avons eu envie de nous retrouver pour un concert, à l'occasion du 30^e anniversaire du Jumelage. Nous avons fait deux concerts : le 28 octobre 2015, au petit théâtre Saint-Exupère, le 29, au bar restaurant blagnacais « Ô Pavillon ». Nous avons été très heureux de nous retrouver et de jouer ensemble ».



Concert des groupes « Bec Lavelle Band » (Buxtehude) et « Calamity Jazz » au petit théâtre Saint-Exupère, le 28.10.15. Au piano, Sönke et Ulrich Martensen, chant, Bec Lavelle.

Les mariages mixtes :

Birgit Riebner de Buxtehude et Guy Abar de Blagnac se sont mariés à Buxtehude, en 1984, l'année de la création du DFFK.

Karen Von-Heyne de Buxtehude et Marc Desangles de Blagnac se sont rencontrés au cours des échanges, leur mariage a été célébré à Blagnac le 21 septembre 2007, par le maire de Blagnac et le bourgmestre de Buxtehude.

NOTRE INVESTISSEMENT AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

École de l'aérogare. Corinne Vidal : institutrice retraitée

« Mes deux fils apprenaient l'allemand en première langue, avec Madame Duran au collège Guillaumet, et participaient aux échanges qu'elle organisait. Grâce à notre adhésion à l'AFA, en 2001, nous avons tissé des liens d'amitié avec une famille. Un été, nous avons pris des vacances chez eux, à Buxtehude avec nos enfants.

Enseignante en CM2 à l'école de l'aérogare, j'ai fait participer ma classe à un échange épistolaire, en anglais, pendant des années, avec une classe allemande dont j'ai reçu l'institutrice-directrice en stage. Chaque année, des membres de l'AFA venaient dans ma classe fêter la St-Nicolas ».

Collège Mermoz. Yvette Porta, professeur d'allemand de 1987 à 2012

« En 2001, les vingt élèves de ma classe du collège Mermoz (accompagnés par Mme Rascagnères) et ceux de Mme Rita Deierling pour la Realschule Nord de Buxtehude participent pour la première fois à un échange. Ce séjour annuel d'une dizaine de jours est possible grâce au soutien des principaux de collèges, de l'OFAJ (Office Franco-Allemand pour la Jeunesse), de l'AFA, et bien sûr des familles des collégiens. De plus, la Mairie de Blagnac octroie une subvention importante et reçoit les différentes délégations à l'Hôtel de Ville.

Entre 2001 et 2012, plus de 350 élèves de Blagnac y ont participé. Cela a permis aux collégiens

de part et d'autre du Rhin de partager la vie d'une famille et le parcours scolaire des différents correspondants, ainsi que de découvrir une partie des deux pays.

Certains de ces élèves ont eu, à la suite de ces échanges, l'occasion d'étudier en Allemagne, ou de faire des stages dans des entreprises de Buxtehude. Il est certain qu'ils ont tous été marqués dans leur parcours scolaire par cette découverte du pays voisin, certes, mais si différent.

À ce jour, les échanges continuent sur le même rythme, mais avec la Halepaghen Schule, car leur professeur d'allemand enseigne dans les 2 établissements de Blagnac (J. Mermoz s'est joint à H. Guillaumet dont l'échange avec la Halepaghen Schule existe depuis 1986) ».

Les élèves
du collège Mermoz
à Buxtehude avec
leur professeur
Yvette Porta



Lycée St-Exupéry de Blagnac. Maëlle Catala, et Bruno Calastreng

« C'est par l'intermédiaire de l'Amicale Franco-Allemande de Blagnac que nous avons pris contact avec le Gymnasium Süd de Buxtehude. Le premier échange a eu lieu en avril 2006 vers l'Allemagne et en octobre 2006 vers la France, avec en moyenne une vingtaine d'élèves en 14 échanges, donc 240 élèves français de 2006 à 2019. Trois proviseurs successifs : M. Ginestet, M. Donnadiou, M. Ameziane et six professeurs : Bruno Calastreng, Maëlle Catala, Florian Enz, Marion Filser, Eliane Guziewicz, Bénédicte Lecointe ont favorisé et organisé ces voyages. Le 10^e anniversaire de l'échange a été marqué par un séjour dans le séjour : 3 jours à Berlin lors du séjour à Buxtehude, 3 jours à Barcelone lors du séjour à Blagnac (les 4 B).

Gymnasium
Süd Buxtehude :
atelier
de préparation
d'une pièce
de théâtre jouée
par les élèves
des deux lycées
lors de la soirée
franco-allemande
qui clôt l'échange



Une peluche : le Bougnac (de Buxtehude et Blagnac) nous accompagne dans nos aventures ! Parmi les anciens élèves : Laure Cayla, Française, est devenue professeure d'allemand, et Sophie Scheelen, Allemande, a étudié le français pour devenir professeure.

Durant la période 2006/2019, les lycéens des deux pays ont travaillé sur différents thèmes : le développement durable, l'homme et l'art, sans oublier la gastronomie. Ils ont par ailleurs découvert bien des villes de la région Occitanie et du nord de l'Allemagne ».

D'autres événements remarquables ont jalonné l'histoire du Jumelage, la place manque pour les nommer tous. Citons les échanges de scrutateurs lors des élections européennes, (1984 et 1989), les différents événements évocateurs de notre relation amicale et inaugurations de bâtiments, un voyage de 2 mois ½ pour 2200 km en canoë-kayak



*Carsten Weede,
26 ans et
Axel Tiedemann,
26 ans,
partent de
Buxtehude
en canoë-kayak
le 17.07.88.
Arrivée à Blagnac
le 02.10.88.
Photo de Mme
Jacqueline Llau*

(1988), les courses à pied (1992 et 1993) ou à vélo pour relier nos deux villes (2000), les rencontres d'anciens prisonniers de guerre des deux pays (1995), des expositions de peinture, des concerts de chorales, de jazz (2015), les conférences et tables-rondes, les réceptions par les entreprises et surtout l'amitié du cœur qui demeure et s'amplifie à l'occasion de ce 35^e anniversaire.

REMERCIEMENTS

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de cet article, en particulier Frau Johanna Layer et les adhérents du DFFK d'avoir accompagné notre projet, et Mme Llau, M. et Mme Rascagnères, Mme Abar, M. Marbehan pour les documents qu'ils nous ont prêtés. Ainsi que Mme Saint Romas (archives de Blagnac). Nous sommes désolés de n'avoir pu retenir tous les textes par manque de place. Un grand merci à Annie Thomas (présidente de BHM) pour son aide et ses conseils.

Un maire dans l'histoire

Bertrand Lavigne

un républicain avant tout

par Annie Thomas

Les élections municipales de 2020 resteront dans l'histoire pour s'être déroulées pendant la pandémie du Covid-19 qui a touché l'Europe après la Chine et par un très fort taux d'abstention qui a battu tous les records précédents. D'autres élections municipales de notre histoire blagnacaise ont aussi connu des moments particulièrement compliqués du point de vue politique. Ainsi en est-il de la carrière de maire de Bertrand Lavigne dans un XIX^e siècle tumultueux. En l'espace de quatre ans il est nommé maire par les autorités d'alors puis élu maire, révoqué, réélu triomphalement au conseil municipal dont il démissionne pour ne pas avoir à prêter serment au futur empereur Napoléon III.

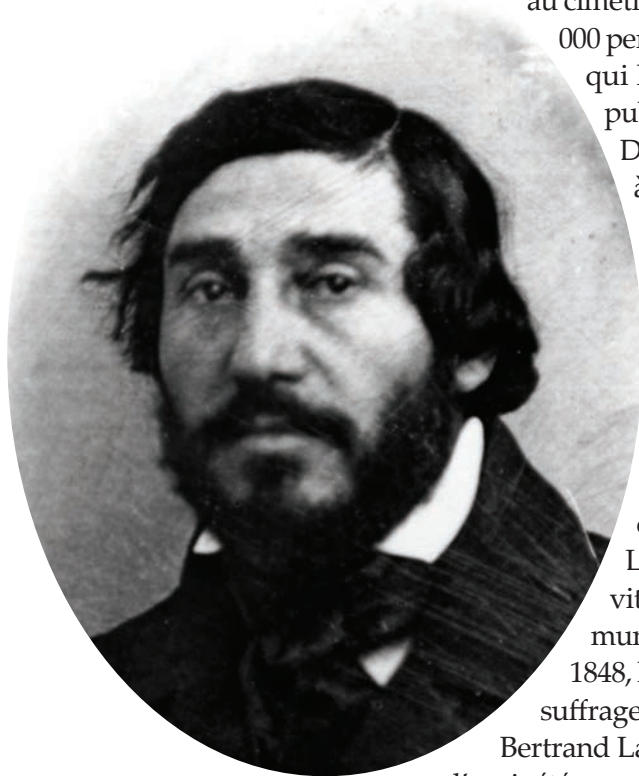
Lorsqu'il meurt en 1890 d'une chute d'omnibus, il était conseiller municipal de Toulouse, délégué à l'instruction publique, après avoir été maire de Blagnac, sous-préfet et avoir eu le temps d'écrire une histoire de Blagnac qui est toujours la bible des historiens blagnacais. 5 000 personnes ont accompagné son cercueil au cimetière de Terre-Cabade et les journaux indiquent que 20 000 personnes se massaient sur les trottoirs. C'est Jean Jaurès qui lui a succédé à ce poste de délégué à l'instruction publique. C'est dire !

Dans son testament, il lègue ses livres et ses manuscrits à l'école de garçons de Blagnac, « à condition qu'elle soit laïque ».

Bertrand Lavigne a parcouru ce siècle de tumultes politiques qui a vu se succéder empires, royautés et républiques bardé de ses valeurs républicaines, attaché viscéralement à la démocratie au risque de sa sécurité et de sa situation personnelle.

Il appartenait à une famille blagnacaise républicaine dès la Révolution française. Son grand-père fut maire de Blagnac en 1800 après l'insurrection de l'an VII. Lui-même, né en 1814, devint vétérinaire. Il entre très vite dans la vie politique et devient à 26 ans conseiller municipal. Il accueille avec enthousiasme la révolution de 1848, la proclamation de la II^e république et l'avènement du suffrage universel masculin avec l'âge de vote fixé à 21 ans.

Bertrand Lavigne a la particularité parmi les maires de Blagnac d'avoir été nommé, puis élu, puis révoqué, le tout en l'espace de moins de 4 ans ! Il a été nommé par le tout nouveau commissaire de la République juste après la déclaration de la république à Paris à la fin du mois de février 1848. Les élections municipales au suffrage universel masculin ont lieu fin juillet 1848 et Lavigne est élu maire en août à 34 ans. Quand Louis-Napoléon prépare son coup d'état du 2 décembre 1851, il fait révoquer par ses préfets les maires susceptibles de contrecarrer ses projets



politiques. Lavigne fait partie des révoqués. Quand de nouvelles élections sont organisées en 1852, Lavigne est triomphalement élu au Conseil municipal mais il démissionne dans la foulée, car, dit-on, il ne veut pas prêter serment à Louis-Napoléon, bientôt Empereur. C'est une période très tendue où les opposants à l'empereur sont pourchassés et pour certains exilés. Mais, sans relâche, pendant les 18 ans que dure le Second Empire il poursuit son combat pour la démocratie et participe aux intenses débats qui amènent la Troisième République après la défaite de 1870.

Gambetta, alors ministre de l'intérieur et qui a besoin de recréer une administration républicaine, le nomme sous-préfet à Saint-Gaudens puis à Villefranche-de-Lauragais. Comme maire de Blagnac, on retient qu'il arme la garde nationale, crée une bibliothèque municipale et surtout fournit l'eau potable à de nombreux Blagnacais. Grand érudit, curieux des archives, il écrit une histoire de Blagnac des origines à 1875, l'année de la grande crue de la Garonne. Publié en 1875, cet ouvrage est vif, alerte, passionnant. Il nous fait découvrir tous les aspects les plus singuliers et importants de l'histoire ancienne de Blagnac.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Revue Blagnac Questions d'Histoire, n° 21, Bertrand Lavigne, un républicain dans la tourmente.

Lavigne (Bertrand) « Histoire de Blagnac » Laffite Reprints Marseille 1978



Déchiffrons ces expressions qui nous viennent du passé

Grâce à notre fidèle lectrice, notre chronique s'enrichit de nouvelles expressions qui nous viennent du passé. Dans ce numéro, c'est le bruit du canon qui nous guide avec « Tirer à boulets rouges » et « Faire les 400 coups ». Merci à elle.

Tirer à boulet(s) rouge(s)

Au XVIII^e siècle, Frédéric-Guillaume 1^{er}, devenu roi en Prusse en 1713, et surnommé le roi-sergent car il passa la majeure partie de son temps à livrer bataille pour augmenter ses territoires, eut l'idée, pour rendre ses boulets de canon plus efficaces de les faire chauffer dans une forge, dite four à boulets, avant de les insérer dans le canon et de les lancer sur l'ennemi.

Les boulets rouges par le feu, non seulement détruisaient, mais pouvaient aussi déclencher des incendies et créer la panique parmi la population attaquée.

Cette technique fut aussi utilisée pour attaquer des bateaux.

À la fin du XVIII^e, la formule prit au sens figuré la signification qu'elle a encore aujourd'hui : attaque verbale et virulente contre un interlocuteur !

Faire les 400 coups

Là encore, expression guerrière qui viendrait d'un fait historique : l'attaque de la ville de Montauban (Tarn-et-Garonne) par le roi Louis XIII en 1621 qui voulait expurger les Protestants et aurait fait tirer 400 coups de canon contre la dite ville.

Si l'attaque est un fait historique et a laissé des traces sur une des églises de la ville, l'expression Faire les 400 coups est un peu plus douteuse.

Aujourd'hui l'expression signifie s'amuser, profiter de la vie, mener une vie plutôt désordonnée.

On trouve dès 1792 l'expression accompagnée de chiffres différents :

Faire les 4 coups dans le journal *le Père Duchesne* sous la plume de Jacques-René Hébert, fondateur du journal en 1790 et guillotiné le 24 mars 1794. Même expression dans *Le Télémaque Travesti* de Parigot, poème héroï-comique en 1825.

Avoir fait les 99 coups dans *Le dictionnaire du patois du pays de Bray* en 1852 par l'abbé J.E. Decorde, curé de Bures.

En 1802, grâce au chansonnier, goguettier et vaudevilliste Désaugiers (1772-1827) dont la

chanson la plus connue est *Bon voyage, M. Dumollet*, l'expression est devenue *Faire les 100 coups* dans *Chansons et poésies diverses*.

Enfin *Faire les 400 coups* apparaît dans *Les mystères de Paris* d'Eugène Sue en 1842. Peut-être le film *Les 400 coups* de François Truffaut en 1959 a-t-il fini de populariser l'expression de nos jours !



L'église
Saint-Jacques
à Montauban -
Photo
Annie Thomas

BHM parle à la radio

Si vous vous intéressez à l'histoire et au patrimoine de Blagnac, vous pouvez désormais nous écouter sur Altitude FM, 93.5, qui nous ouvre ses ondes le vendredi vers 16 heures.



Vous y retrouverez sous forme de petites chroniques l'essentiel des articles de notre revue « Blagnac, Questions d'histoire » et beaucoup d'autres informations. Merci aux animateurs de la radio nichée au cœur d'Odyssud et à sa directrice, Martine Leleux.

Le collège Ferradou nous a accueilli

C'est avec beaucoup de plaisir et d'intérêt que nous avons répondu à la demande d'intervention dans deux classes de français de madame Sylvie Lassalle au cours de cet hiver. Les élèves de troisième étaient invités à travailler sur des lettres



de poilus blagnacais et de leurs familles restées au pays. Ils devaient aussi s'approprier des photos, des cartes postales représentant des événements réels ou des représentations patriotiques de la période de la Grande guerre. Aidés par les membres de l'association les élèves ont rendu compte, se sont émus et se sont passionnés pour cette leçon d'histoire pas comme les autres. Pour finir, la direction du Ferradou nous a offert un déjeuner en compagnie de nombreux professeurs de toutes disciplines intéressées par le travail de notre association et par l'histoire tout simplement. Une matinée féconde.

Nos nouveaux locaux

C'est en présence de nombreux responsables ou d'anciens responsables de la municipalité dont le maire Joseph Carles, des représentants des associations blagnacaises, de nos adhérents et abonnés, des amis de BHM, de tous ceux avec qui nous travaillons au jour le jour (Archives Municipales, imprimeur, banque...) que l'inauguration de nos locaux s'est déroulée, le 21 novembre, dans la bonne humeur, le verre de Gaillac nouveau ou de jus de pomme à la main.



Histoire de braconniers du XIX^e et XX^e siècle : note de lecture

Vous pouvez retrouver un article de notre revue dans le livre : Histoire de braconniers que Jérôme Lucas vient de publier. L'auteur brosse un panorama de tous les types de braconnage et de braconniers qui vont avec. Pour écrire cet ouvrage il s'est tourné vers de nombreux témoins. Il a mené en particulier une opération remarquable de recueil de paroles dans les maisons de retraite en Bretagne. Notre article écrit par Henri-Robert Cazalé raconte les exploits de braconniers qui exerçaient sur la Garonne entre 1925 et 1945. Il est paru en 1999 dans le n°18 de notre revue. Pour ceux qui sont intéressés par le braconnage et les braconniers, le livre est disponible aux :

Éditions récits
20 Les Yeux des Rays
22150 Plouguenast-Langast
www.vosrecits.com





Dans le parc du château de Maniban, dominant les Ramiers de Garonne, la grotte du XVIII^e siècle transformée par les Trappistines en grotte de Notre-Dame